

#### Section financière

- 11 Rapport de gestion
- 50 Rapport de la direction
- 50 Rapport des vérificateurs
- 51 États financiers consolidés
- 55 Notes complémentaires

#### Autres renseignements

- 82 Responsabilité sociale et développement durable
- 88 Répertoire de la haute direction
- IBC Renseignements à l'intention des actionnaires

# rapport de gestion annuel

au 12 mars 2009

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les exercices visés, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société et les notes complémentaires pour l'exercice de 53 semaines terminé le 3 janvier 2009 (les « états financiers consolidés »).

L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre.

### Information et déclarations prospectives

Le présent document renferme des informations et des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être importantes à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. Les informations et déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention », « envisager » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. Les informations prospectives explicitement exprimées dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait aux résultats d'exploitation et financiers futurs de la Société, notamment les prévisions à l'égard des ventes formulées à la section « Ventes » sous les rubriques « Résultats d'exploitation – Exercice 2008 » et « Principales données financières annuelles », à ses dépenses en immobilisations prévues présentées à la rubrique « Stratégies et perspectives » et à la section « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement », à sa politique future en matière de dividendes présentée sous la section « Politique de dividendes » sous la rubrique « Structure du capital et situation financière », ainsi qu'à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures d'exploitation, d'investissement et de financement présentées sous la rubrique « Stratégies et perspectives ».

Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certains facteurs et certaines hypothèses, lesquels sont parfois présentés avec l'information prospective connexe qui figure dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, projections, hypothèses ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, objectifs ou déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et déclarations prospectives.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments d'ordonnance et à leur vente, notamment au remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque de changements défavorables aux programmes de remboursement des médicaments existants et aux remises par les fabricants; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés clés; le risque que les systèmes de technologie de l'information de la Société ne soient pas adaptés aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des contributions estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services, le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats d'exploitation de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, règles et règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position comptables ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des franchisés; et le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs de risque figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières. Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes et portant sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie fondées sur des hypothèses concernant des situations économiques ou des plans d'actions futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Aperçu

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> (Pharmaprix<sup>MD</sup> au Québec). Au 3 janvier 2009, les licenciés de la Société (les « franchisés ») détenaient et exploitaient 1 119 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Un franchisé est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 30 pharmacies de cliniques médicales, qui exercent leurs activités sous l'enseigne Shoppers Simply Pharmacy<sup>®</sup> (Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup>, au Québec) et deux destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale<sup>MC</sup>.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand<sup>MD</sup>, Quo<sup>MD</sup>, Everyday Market<sup>MD</sup>, Bio-Life<sup>MD</sup>, Nativa<sup>MD</sup> et easypix<sup>MD</sup>, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH<sup>MD</sup> qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum<sup>MD</sup>/Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup>, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2008, la Société a inscrit des ventes consolidées de plus de 9,4 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les franchisés, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux franchisés afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> et Pharmaprix<sup>MD</sup> sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque franchisé. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les franchisés versent des frais à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux franchisés sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux franchisés pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties. (Se reporter à l'analyse sous la rubrique « Garanties constituées à l'égard des prêts aux franchisés », à la section « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion.)

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des profits revenant aux établissements des franchisés. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des franchisés et ses engagements envers eux.

La Société exerce ses activités au Québec sous les raisons sociales Pharmaprix<sup>MD</sup> et Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup>. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou d'établissements de santé ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les franchisés dans d'autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix<sup>MD</sup> et Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup> et leurs franchisés bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> et Shoppers Simply Pharmacy<sup>®</sup> et tous les autres franchisés.

La Société a établi que les établissements individuels des franchisés qui constituent son réseau d'établissements sont considérés comme des entités à détenteurs de droits variables et que la Société en est le principal bénéficiaire, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Cependant, les établissements des franchisés demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société. (Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés de la Société.)

La Société détient et exploite également 66 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care<sup>MD</sup>. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

### Stratégies et perspectives

Les stratégies de la Société consistent à stimuler la croissance des ventes, à maximiser la marge brute en dollars et les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à optimiser les occasions de réduire les coûts et à fidéliser la clientèle. La Société est d'avis que l'exécution adéquate de ses stratégies solidifiera sa position en tant que concédant de licences du plus important groupe de pharmacies du Canada, favorisant ainsi une augmentation des produits et de la rentabilité, et devrait continuer de générer des rendements accrus pour ses actionnaires.

De l'avis de la Société, les variations démographiques et le vieillissement de la population au Canada continueront d'appuyer la croissance importante des marchés des produits et services pharmaceutiques et de beauté. Elle croit qu'elle demeure bien positionnée pour bénéficier de cette croissance prévue, compte tenu de la grande notoriété de sa marque, de la solidité de son réseau d'établissements des franchisés, de sa gamme innovante de produits et services pharmaceutiques, de santé et de beauté, de la commodité de l'emplacement de ses établissements et de ses investissements dans des activités connexes du secteur de la santé et de l'esthétique.

Le dévouement du réseau d'établissements des franchisés de la Société, conjugué à sa capacité de recruter, de former et de retenir des pharmaciens et des techniciens compétents, a été et continue d'être un des principaux facteurs ayant permis à la Société de s'établir comme chef de file dans la pratique de la pharmacie communautaire et la santé. Pour ce qui est de l'avenir, la Société compte renforcer cette position de chef de file en continuant d'offrir des services et programmes pharmaceutiques innovants qui visent à améliorer le bilan de santé des patients. Le développement d'un nouveau concept de pharmacie de détail, Shoppers Simply Pharmacy<sup>®</sup>/Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup>, offre une plus grande commodité d'accès aux patients grâce à l'ajout de points de service au réseau national de la Société, tout en permettant à cette dernière d'enregistrer les prescriptions au point d'origine, lui procurant ainsi une nouvelle plateforme de croissance.

Grâce à l'expertise et au talent de ses conseillères en beauté, la Société continue de figurer parmi les premières destinations beauté au Canada. En misant sur l'expansion de ses BeautyBOUTIQUES<sup>MC</sup>/Galeries BEAUTÉ<sup>MC</sup> dans les établissements Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> et Pharmaprix<sup>MD</sup>, sur l'ajout de produits pour les soins de la peau, de produits de beauté et de parfums de marques exclusives et sur l'accent soutenu mis sur la formation de ses conseillères en beauté, la Société compte accroître le degré de satisfaction et la fidélité de sa clientèle. Selon la Société, le concept novateur des

boutiques beauté de produits de luxe Murale<sup>MC</sup>, récemment lancé, allie parfaitement santé et beauté en permettant aux clients d'avoir accès à des produits de beauté exclusifs de même qu'à l'expertise et aux conseils professionnels de pharmaciens.

La Société est d'avis que la priorité accordée aux produits et services pharmaceutiques, de santé et de beauté, conjuguée à l'accent continu sur l'excellence opérationnelle et la commercialisation améliorée, y compris la mise en marché de nouveaux produits et d'un plus grand choix de produits de marques maison et de marques exclusives, combinée à l'utilisation stratégique du programme de fidélisation de la clientèle Shoppers Optimum<sup>MD</sup>/Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup>, contribuera à accroître la commodité de nos établissements, à améliorer l'expérience de magasinage de nos clients et à rehausser notre proposition de valeur, ce qui aura pour effet de renforcer la position de nos établissements Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> et Pharmaprix<sup>MD</sup> comme destination de choix pour se procurer des produits de l'avant du magasin, y compris les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les articles saisonniers ainsi que les produits ménagers courants essentiels.

La Société est également d'avis que sa présence dans des marchés de la santé connexes lui fournit des canaux supplémentaires pour offrir des services de santé aux patients et accroître ses activités. Grâce au Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., à MediSystem Technologies Inc., et à ses 66 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care<sup>MD</sup>, la Société estime qu'elle a accru sa capacité à répondre aux divers besoins de santé des clients dans plusieurs aspects de leur vie.

Le programme d'investissement du réseau d'établissements de la Société a un effet positif sur la croissance des ventes, car il vise la construction de nouveaux établissements, l'agrandissement et la rénovation d'établissements existants ainsi que la réimplantation d'autres établissements vers de meilleurs emplacements. La Société est d'avis également qu'elle est bien positionnée pour profiter des occasions de consolidation dans le marché fragmenté de l'industrie pharmaceutique de détail canadienne, en raison de la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au cours de l'exercice 2008, la Société a ouvert ou acquis 142 nouvelles pharmacies dont 37 étaient des réimplantations, et fermé 13 établissements de plus petite taille. Outre ces activités, la Société a procédé à 14 agrandissements importants de pharmacies au cours de l'exercice. La Société a également ajouté deux centres de soins de santé à domicile à son réseau et lancé le concept Murale<sup>MC</sup> par l'ouverture de deux boutiques au cours de l'exercice 2008. Ces activités lui ont permis d'augmenter de 11,6 % la superficie de vente de son réseau d'établissements de détail au cours de l'exercice 2008. La Société a l'intention de continuer à faire des investissements considérables dans son réseau d'établissements, dans le but d'augmenter le nombre et la superficie moyenne de ses établissements. Ces pharmacies à grande surface offrent aux clients une plus grande commodité et une gamme élargie de produits de l'avant du magasin tout en maintenant la qualité élevée du service qui fait la renommée de Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup> et de Pharmaprix<sup>MD</sup>. De façon générale, les dépenses en immobilisations et les acquisitions de la Société ont toujours été financées en grande partie à même les flux de trésorerie autogénérés et, au besoin, par des emprunts supplémentaires.

En 2009, la Société envisage d'affecter un montant d'environ 575 M\$ aux dépenses en immobilisations, dont une tranche d'à peu près 75 % sera investie dans son réseau d'établissements, y compris l'acquisition de pharmacies, de fichiers d'ordonnances et de terrains. Cet investissement devrait accroître la superficie de vente de son réseau d'établissements de détail d'environ 10 %. Pour réaliser cet objectif, la Société ajoutera entre 120 et 130 nouvelles pharmacies, dont environ 35 à 40 sous forme de réimplantations, et agrandira de façon importante jusqu'à 15 pharmacies.

Se reporter aux sections « Contexte économique et financier » et « Risque lié à l'immobilier » sous la rubrique « Risques et gestion du risque », et à la section « Gestion du capital et risque d'illiquidité » sous la rubrique « Risques liés aux instruments financiers » du présent rapport pour une analyse de certains risques auxquels la Société est exposée dans le cours normal de ses activités et qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur sa capacité à réaliser ses projets avec succès en ce qui a trait à la croissance des ventes et aux dépenses en immobilisations, notamment la croissance soutenue et l'expansion de son réseau d'établissements de détail.

Sous réserve de la performance de l'économie canadienne et des conditions du marché des capitaux en 2009, la Société juge qu'elle est en mesure de mettre en œuvre ses stratégies axées sur l'exploitation, l'investissement et le financement en 2009 et pour les exercices suivants. Une mise en œuvre équilibrée et réussie de ces stratégies se traduira non seulement par des gains à long terme sur le marché, mais également par une croissance soutenue du bénéfice par action. Cette approche permettra en retour d'offrir aux actionnaires de la Société des rendements supérieurs grâce à une plus-value du cours de l'action et des dividendes, lesquels sont susceptibles d'être maintenus à long terme.

## Vue d'ensemble des résultats financiers

### Principales données d'exploitation, d'investissement et de financement

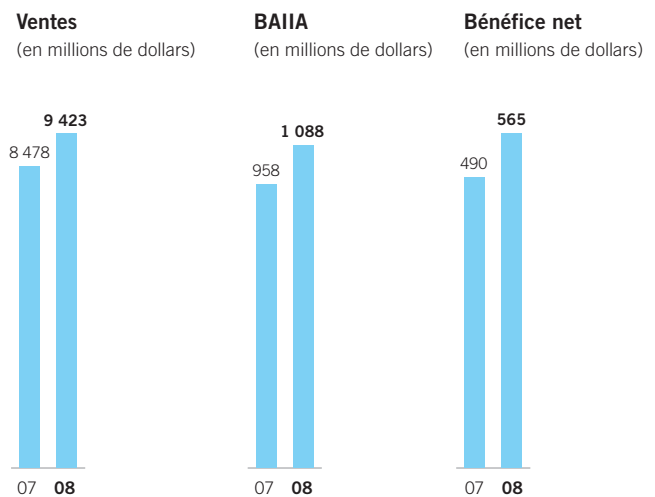
Voici un aperçu des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice de 53 semaines terminé le 3 janvier 2009, comparativement à l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour l'exercice de 53 semaines terminé le 3 janvier 2009 ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 9,4 G\$, soit une hausse de 11,1 %.
- Croissance totale de 4,8 % des ventes selon les établissements comparables (sur 53 semaines), en excluant les produits du tabac<sup>1</sup>.
  - > Croissance de 5,4 % des ventes de médicaments d'ordonnance selon les établissements comparables.
  - > Croissance de 4,3 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
- BAIIA<sup>2</sup> de 1,1 G\$, soit une augmentation de 13,5 %.
  - > Marge du BAIIA<sup>3</sup> de 11,54 %, soit une augmentation de 24 points de base.
- Bénéfice net de 565 M\$, ou 2,60 \$ par action (dilué), soit une augmentation de 15,2 %.
- Programme de dépenses en immobilisations de 766 M\$, qui comprend l'acquisition des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd. (89 M\$). En comparaison, le programme de dépenses en immobilisations s'était chiffré à 535 M\$ à l'exercice précédent et comprenait l'acquisition des actifs du Centre d'Escomptes Racine (77 M\$).
  - > Ouverture ou acquisition de 142 nouvelles pharmacies, dont 37 étaient des réimplantations.
  - > Agrandissement de 14 pharmacies et 71 pharmacies rénovées.
  - > Ouverture de deux nouveaux centres de soins de santé à domicile et agrandissement d'un centre.
  - > Ouverture de deux boutiques beauté Murale<sup>MC</sup> offrant des produits de luxe.
  - > Accroissement de 11,6 % de la superficie de vente du réseau d'établissements de détail, laquelle a été portée à plus de 10,9 millions de pieds carrés.
- Maintien d'un bilan et d'une situation financière solides.
  - > Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres de 0,40:1, comparativement à 0,34:1 à la clôture de l'exercice précédent.
  - > Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,29:1, comparativement à 0,25:1 à la clôture de l'exercice précédent.
- Augmentation des versements de dividendes trimestriels de 34,4 %.
  - > Quatre dividendes trimestriels déclarés à raison de 21,5 cents par action.

<sup>1</sup> Les produits du tabac sont progressivement retirés des établissements de la Société dans l'Ouest canadien qui les vendent toujours.

<sup>2</sup> Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des PCGR sous la rubrique « Résultats d'exploitation – Exercice 2008 » du présent rapport de gestion.)

<sup>3</sup> BAIIA divisé par les ventes.



## Résultats d'exploitation – Exercice 2008

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices visés.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	2008	2007	Variation en \$	Variation en %
Ventes	<b>9 422 911 \$</b>	8 478 382 \$	944 529 \$	11,1 %
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	<b>8 335 038</b>	7 520 033	(815 005)	(10,8) %
BAIIA <sup>1</sup>	<b>1 087 873</b>	958 349	129 524	13,5 %
Amortissement	<b>205 371</b>	172 075	(33 296)	(19,3) %
Bénéfice d'exploitation	<b>882 502</b>	786 274	96 228	12,2 %
Intérêts débiteurs	<b>63 952</b>	52 873	(11 079)	(21,0) %
Bénéfice avant impôts	<b>818 550</b>	733 401	85 149	11,6 %
Impôts sur les bénéfices	<b>253 338</b>	242 960	(10 378)	(4,3) %
Bénéfice net	<b>565 212 \$</b>	490 441 \$	74 771 \$	15,2 %
Par action ordinaire				
– Bénéfice net de base	<b>2,60 \$</b>	2,27 \$	0,33 \$	
– Bénéfice net dilué	<b>2,60 \$</b>	2,26 \$	0,34 \$	

<sup>1</sup> Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

### Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des franchisés, les ventes provenant des nouvelles boutiques Murale<sup>MC</sup>, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile qui appartiennent à la Société, celles du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et celles de MediSystem Technologies Inc.

Les ventes se sont chiffrées à 9,423 G\$ en 2008, contre 8,478 G\$ en 2007, soit une hausse de 945 M\$ ou de 11,1 %. En 2008, la Société a continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été stimulée par les gains enregistrés au Québec. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru la superficie de vente de 11,6 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. En outre, la semaine supplémentaire que comprend l'exercice 2008 a contribué à cette augmentation des ventes par rapport à l'exercice précédent. La croissance des ventes a également été stimulée par les efforts de la Société visant à faire l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, de même que par l'acquisition, au troisième trimestre, des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., lesquelles exercent maintenant leurs activités sous l'enseigne du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. La croissance des ventes en 2008 est par ailleurs attribuable à l'inclusion des résultats d'un exercice complet tirés des actifs du Centre d'Escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept établissements dans la région de la ville de Québec, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables (sur 53 semaines) et en excluant les produits du tabac, les ventes ont progressé de 4,8 % en 2008.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 4,486 G\$ en 2008, par rapport à 3,989 G\$ en 2007, soit une augmentation de 497 M\$ ou de 12,5 %. En 2008, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 47,6 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 47,0 % à l'exercice précédent. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables (sur 53 semaines), ont progressé de 5,4 % au cours de l'exercice. Tout comme à l'exercice précédent, la croissance des ventes des pharmacies a été alimentée par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a continué d'avoir une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. En 2008, les médicaments génériques ont représenté 51,2 % des ordonnances exécutées, comparativement à 47,8 % des unités délivrées durant l'exercice précédent, ce qui constitue une augmentation de 7,1 %. Dans l'avenir, la Société prévoit que cette tendance à la hausse du recours aux médicaments génériques se maintiendra à un taux qui devrait légèrement diminuer au cours de 2009, pour ensuite augmenter de nouveau en 2010.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,937 G\$ en 2008, comparativement à 4,489 G\$ en 2007, soit une hausse de 448 M\$ ou de 10,0 %, la Société continuant d'enregistrer des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories, à l'exception des produits du tabac qui sont graduellement retirés des établissements de l'Ouest canadien qui les offrent toujours. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables (sur 53 semaines), ont augmenté de 4,3 % en 2008. La superficie de vente supplémentaire résultant du programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements la commercialisation efficace et l'évolution continue de la composition du chiffre d'affaires de ces établissements continuent de stimuler la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin et l'augmentation des parts de marché. En outre, la Société a multiplié les activités de promotion, en particulier vers la fin de l'exercice, par suite du ralentissement économique et pour faire face à la concurrence, en vue d'une croissance soutenue des ventes de produits de l'avant du magasin. La Société prévoit que les conditions de marché moins favorables vers la fin de 2008 se poursuivront en 2009, ce qui limitera le taux de croissance des ventes dans cette catégorie de produits.

### Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les nouvelles boutiques Murale<sup>MC</sup> de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile que détient la Société, par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc. Les autres charges d'exploitation comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges d'exploitation des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges d'exploitation des boutiques Murale<sup>MC</sup> et les charges d'exploitation des centres de soins de santé à domicile que détient la Société, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc.

Le coût total des marchandises vendues et des autres charges d'exploitation s'est établi à 8,335 G\$ en 2008, comparativement à 7,520 G\$ en 2007, soit une hausse de 815 M\$ ou de 10,8 %, en partie attribuable à la semaine supplémentaire comprise dans l'exercice 2008. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues en 2008 a reculé de 79 points de base comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète une meilleure composition du chiffre d'affaires et l'incidence favorable de l'amélioration des synergies d'achat. Ces meilleurs résultats ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des autres charges d'exploitation, lesquelles, exprimées en pourcentage des ventes, se sont accrues de 55 points de base par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des charges d'exploitation des établissements, principalement en ce qui a trait aux charges locatives, aux salaires et aux avantages sociaux liés à l'expansion du réseau d'établissements, a constitué l'essentiel de cette augmentation.

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations et des autres actifs incorporels s'est chiffré à 205 M\$ en 2008, comparativement à 172 M\$ en 2007, soit une hausse de 33 M\$ ou de 19,3 %. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement a augmenté de 15 points de base en 2008 comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société.

### Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 883 M\$ en 2008, contre 786 M\$ en 2007, soit une augmentation de 97 M\$ ou de 12,2 %. Comme il a été décrit précédemment, la croissance des ventes, la meilleure composition du chiffre d'affaires et l'amélioration des synergies d'achat, contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement attribuable aux initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements de la Société, se sont traduites par une marge d'exploitation plus élevée (le bénéfice d'exploitation divisé par les ventes). En 2008, la marge d'exploitation a augmenté de 10 points de base pour atteindre 9,37 %, par rapport à 9,27 % en 2007. La marge du BAIIA de la Société s'est établie à 11,54 % en 2008, en hausse de 24 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 11,30 % inscrite en 2007.

### Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts débiteurs découlant des emprunts souscrits par les établissements des franchisés ainsi que des obligations liées à la dette de la Société.

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 64 M\$ en 2008, contre 53 M\$ en 2007, soit une augmentation de 11 M\$ ou de 21,0 %. Cette augmentation par rapport à l'exercice précédent peut être attribuée en grande partie à une hausse du niveau de l'encours de la dette nette consolidée et à la décision de la Société de proroger l'échéance d'une partie de ses emprunts à court terme à taux variable. Ces résultats à la hausse ont été en partie contrebalancés par une baisse des taux d'intérêt à court terme entraînée par le marché sur la tranche restante des emprunts à taux variable de la Société. (Se reporter à la rubrique « Activités de financement » du présent rapport de gestion et à la note 4 des états financiers consolidés de la Société.)

### Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société en 2008 était de 30,9 %, contre un taux de 33,1 % à l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif est attribuable à une réduction des taux prévus par la loi. (Se reporter à l'analyse des impôts sur les bénéfices et autres impôts sous la rubrique « Estimations comptables critiques » du présent rapport de gestion et aux notes 1 et 5 des états financiers consolidés de la Société.)

### Bénéfice net

Le bénéfice net de 2008 s'est élevé à 565 M\$, comparativement à 490 M\$ en 2007, soit une hausse de 75 M\$ ou de 15,2 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,60 \$ en 2008, par rapport à 2,26 \$ en 2007.

### Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société à la fin des exercices visés :

(en milliers de dollars)	2008	2007
Trésorerie	(36 567)\$	(27 588)\$
Dette bancaire	240 844	225 152
Papier commercial	339 957	543 847
Dette à court terme	197 845	–
Tranche à court terme de la dette à long terme	–	298 990
Dette à long terme	647 250	–
Dette nette	1 389 329	1 040 401
Capitaux propres	3 459 413	3 075 710
Total de la structure du capital	4 848 742 \$	4 116 111 \$
Dette nette : capitaux propres	0,40:1	0,34:1
Dette nette : total de la structure du capital	0,29:1	0,25:1
Dette nette : BAIIA	1,28:1	1,09:1
BAIIA : intérêts débiteurs en espèces <sup>1</sup>	17,45:1	18,37:1

<sup>1</sup> Les intérêts débiteurs en espèces ne tiennent pas compte de l'amortissement des frais de financement reportés.

### Ratios financiers et cotes de solvabilité

En 2008, la Société a maintenu son solide bilan et sa situation financière vigoureuse, comme le démontrent les ratios ci-dessus. La Société est satisfaite de sa structure du capital et de sa situation financière actuelles, et elle prévoit maintenir des ratios similaires en 2009.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société à la fin de 2008 est présenté dans le tableau suivant.

	Standard & Poor's	Dominion Bond Rating Service
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours de l'exercice 2008.

### Capital-actions en circulation

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 12 mars 2009, la Société comptait 217 326 595 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 995 365 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions. De ces options, 761 675 pouvaient être exercées. (Se reporter aux notes 13 et 14 des états financiers consolidés de la Société.)

### Politique de dividendes

Le 5 février 2008, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 21,5 cents par action ordinaire, payable le 15 avril 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2008. Cela représente une augmentation du versement du dividende trimestriel de la Société de 34,4 % se traduisant par un versement de dividende annualisé de 86 cents par action ordinaire.

Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société en 2008 :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action
5 février 2008	31 mars 2008	15 avril 2008	0,215 \$
29 avril 2008	30 juin 2008	15 juillet 2008	0,215 \$
16 juillet 2008	30 septembre 2008	15 octobre 2008	0,215 \$
6 novembre 2008	31 décembre 2008	15 janvier 2009	0,215 \$

Après la fin de l'exercice, la Société a annoncé, le 12 février 2009, que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 21,5 cents par action ordinaire, payable le 15 avril 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2009. Cela correspond à un dividende annualisé de 86 cents par action ordinaire, soit un montant équivalent au dividende de l'exercice précédent et correspondant à un ratio de distribution de 33 %, exprimé en pourcentage du bénéfice net de 2008.

Sous réserve des résultats financiers, des besoins en capital, des flux de trésorerie disponibles et de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent, celui-ci a l'intention de fixer un dividende trimestriel comparable sur une base continue. Il est prévu que les futurs versements de dividendes seront effectués aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Chaque date de versement connexe sera fixée le quinzième jour du mois qui suit la date d'inscription ou, si ce jour n'est pas ouvrable, le jour ouvrable précédent.

Tous les dividendes versés par la Société en 2008 et, sauf indication contraire, tous les dividendes à verser par la Société après 2008 sont désignés à titre de « dividendes déterminés » conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à toutes les dispositions provinciales correspondantes applicables.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 septembre 2007, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait autorisé le rachat d'un nombre maximal de 5 400 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 2,5 % de ses actions ordinaires en circulation à cette date, au moyen de rachats dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto. La Société pouvait commencer à faire des rachats en vertu de cette offre de rachat dans le cours normal des activités le 10 septembre 2007. Au cours de l'exercice 2008, aucun rachat n'a été effectué dans le cadre de cette offre. Cette offre a pris fin le 9 septembre 2008 et n'a pas été renouvelée.

### Activités de financement

Le 22 avril 2008, la Société a modifié le montant de sa facilité de crédit bancaire existante qui viendra à échéance en juin 2011, lequel est passé de 550 M\$ à 800 M\$. Cette facilité de crédit bancaire peut être utilisée pour répondre aux besoins généraux de la Société, y compris le refinancement de la dette existante et le crédit de sûreté du programme de papier commercial de la Société. Le différentiel de taux initial de la Société lié aux emprunts sous forme d'acceptations bancaires, aux termes de la facilité de crédit modifiée, se chiffre à 50 points de base. Parallèlement à cette modification, la Société a également augmenté son programme de papier commercial, le faisant passer de 300 M\$ à 500 M\$. La cote attribuée par Dominion Bond Rating Service Limited (« DBRS ») au programme de papier commercial de la Société a été maintenue à R-1 (bas). (Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés de la Société.)

Le 23 avril 2008, la Société a émis du papier commercial totalisant 200 M\$ afin d'acquiescer les prêts consentis aux franchisés par une fiducie indépendante (la « fiducie »), dont les activités sont financées par l'émission de billets à court terme adossés à des actifs. L'acquisition de ces prêts a permis de ramener de 499 M\$ à 299 M\$ l'encours des prêts consentis aux franchisés par la fiducie. Parallèlement à cette réduction, le montant de la lettre de crédit de soutien fournie par la Société à la fiducie comme mesure de rehaussement du crédit a été réduit, passant de 50 M\$ à 30 M\$. Sur une base consolidée, ces activités de refinancement n'ont donné lieu à aucune dette supplémentaire pour la Société.

Le 22 mai 2008, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada un prospectus simplifié de base définitif (le « prospectus ») pour l'émission de billets à moyen terme d'un montant maximal de un milliard de dollars. Sous réserve des exigences de la loi applicable, les billets à moyen terme peuvent être émis dans le cadre du prospectus pendant une période maximale de 25 mois à compter de la date du visa définitif. Aucune dette supplémentaire n'a été contractée par la Société à la suite de ce dépôt.

Le 2 juin 2008, la Société a émis 450 M\$ en billets à moyen terme sur cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, qui portent intérêt au taux fixe de 4,99 % par année (les « billets de série 2 »). Les billets de série 2 ont été émis aux termes du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008, lequel a été déposé par la Société auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's la cote BBB+ aux billets de série 2. Le produit net global de l'émission des billets de série 2 a été utilisé pour acquiescer les prêts en cours restants consentis aux franchisés par la fiducie et le solde a servi à réduire le papier commercial en circulation émis par la Société. Parallèlement à l'acquisition de la totalité des prêts restants consentis aux franchisés par la fiducie, la lettre de crédit de soutien de 30 M\$ consentie à la fiducie par la Société à titre d'amélioration des termes de crédit a été annulée et retournée à la Société par la fiducie. La fiducie elle-même a été dissoute le 10 juin 2008. Comme le produit net de l'émission des billets de série 2 a été affecté au refinancement de la dette existante, la dette consolidée de la Société est restée sensiblement la même. (Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés de la Société.)

Le 17 octobre 2008, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours d'un montant maximal de 200 M\$. La facilité était disponible pour un prélèvement unique afin de refinancer en partie ses billets à moyen terme d'un montant de 300 M\$ venant à échéance le 24 octobre 2008. Le 23 octobre 2008, la Société a choisi de prélever la totalité de la facilité de crédit afin de refinancer une tranche de ses billets à moyen terme d'un montant de 300 M\$ venant à échéance. Le différentiel de taux sur l'emprunt initial de 200 M\$ au taux préférentiel en vertu de cette facilité s'établissait à 75 points de base. La tranche restante du montant nécessaire au refinancement des billets à

moyen terme d'un montant de 300 M\$ venant à échéance a été prélevée sur les fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit bancaire renouvelable à terme déjà existante de 800 M\$ de la Société arrivant à échéance le 6 juin 2011. Le 24 octobre 2008, les billets à moyen terme d'un montant de 300 M\$ venant à échéance ont été remboursés en entier, de même que la totalité des intérêts courus et impayés sur le paiement d'intérêt semestriel final. Sur une base consolidée, compte tenu du remboursement des billets à moyen terme venant à échéance, la situation de la dette nette de la Société demeurerait pratiquement inchangée à la suite de ces activités de refinancement. (Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés de la Société.)

Le 19 décembre 2008, la Société a modifié la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours dont il est question ci-dessus, afin d'augmenter le montant des fonds disponibles en vertu de cette facilité à 300 M\$. Le montant additionnel de 100 M\$ a été affecté aux besoins généraux de la Société et n'est pas renouvelable. Parallèlement à cette modification, le différentiel de taux sur les emprunts au taux préférentiel en vertu de cette facilité a été augmenté à 150 points de base.

Après la fin de l'exercice, le 20 janvier 2009, la Société a émis 250 M\$ en billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et qui portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % par année (les « billets de série 3 »). Elle a également émis 250 M\$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et qui portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009, déposé par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's la cote BBB+ aux billets de série 3 et de série 4. Le produit net de l'émission des billets de série 3 et de série 4 a été affecté au refinancement de la dette existante et au remboursement de tous les montants non réglés en vertu de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours de la Société. Cette facilité a pris fin le 20 janvier 2009. À la suite de l'affectation du produit net tiré de l'émission des billets de série 3 et de série 4 au refinancement de la dette existante, la situation de la dette nette consolidée de la Société est demeurée pratiquement inchangée. (Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de la Société.)

## Situation de trésorerie et sources de financement

### Sources de liquidités

La Société compte sur trois principales sources de liquidités, soit i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable engagée de 800 M\$ échéant le 6 juin 2011, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours et iii) un montant maximal de 500 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par DBRS. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société. La Société n'entrevoit actuellement aucune circonstance raisonnable en fonction de laquelle cette cote de solvabilité ne pourrait être maintenue. (Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés de la Société.)

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. (Se reporter à l'analyse sous la rubrique « Garanties constituées à l'égard des prêts aux franchisés » à la section « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion.)

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de billets de série 2, de série 3 et de série 4. Les billets de série 2 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008. Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009. Les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's la cote BBB+ à ces billets à moyen terme. (Se reporter aux notes 11 et 19 des états financiers consolidés de la Société.)

Au 3 janvier 2009, une tranche de 209 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ de la Société avait été utilisée, notamment un montant de 9 M\$ en vertu de lettres de crédit en cours. À la fin de l'exercice précédent, une tranche de 61 M\$ de cette facilité de crédit avait été utilisée en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions commerciales en cours. Au 3 janvier 2009, la Société disposait de 341 M\$ en papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, contre 45 M\$ à la clôture de l'exercice précédent. Au 3 janvier 2009, les franchisés avaient obtenu un montant global de 264 M\$ sous forme de prêts aux franchisés accordés par diverses banques à charte canadiennes, comparativement à 228 M\$, à la clôture de l'exercice précédent. (Se reporter à l'analyse sous la rubrique « Garanties constituées à l'égard des prêts aux franchisés » à la section « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion et à la note 11 des états financiers consolidés de la Société.)

En plus de ce qui précède, MediSystem Technologies Inc., une filiale de la Société, a pris les dispositions pour obtenir des facilités de crédit bancaire à vue renouvelables, d'un montant maximal de 1 M\$. À la fin de 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités, comme à la fin de l'exercice précédent.

#### **Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 479 M\$ en 2008, par rapport à un montant de 565 M\$ à l'exercice précédent. Cette baisse découle essentiellement de l'accroissement du bénéfice net, ajusté en fonction des éléments hors trésorerie, qui a été largement contrebalancé par une hausse de l'investissement dans les soldes hors trésorerie du fonds de roulement en 2008 par rapport à l'exercice précédent. La majorité de cet investissement était liée à l'augmentation des stocks et des débiteurs, qui a résulté en grande partie de l'expansion du réseau d'établissements et de l'accroissement des activités de vente. Une modification du calendrier de paiement des impôts a également contribué à l'augmentation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en 2008 (Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de la Société.)

#### **Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement**

En 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 665 M\$ par rapport à 613 M\$ en 2007, soit une hausse de 52 M\$ ou de 8,5 %. De ces montants, une tranche de 497 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles en 2008, déduction faite du produit de toute cession, contre 378 M\$ en 2007; ces montants reflètent la progression continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société. En 2008, environ 74 % du montant affecté aux immobilisations corporelles a été attribué au réseau d'établissements, par rapport à 77 % pour l'exercice précédent. La Société a également accru ses investissements dans d'autres projets d'infrastructure visant la technologie de l'information et les installations de distribution afin de soutenir la croissance continue de ses activités et l'élargissement de son réseau d'établissements. En 2008, la Société a terminé la construction et procédé à l'ouverture d'un nouveau centre de distribution de 175 000 pieds carrés à Richmond, en Colombie-Britannique, destiné à la gestion des marchandises importées et des produits en vrac et à circulation rapide pour son réseau d'établissements dans cette région. En 2009, la Société entamera la construction d'un nouveau centre de distribution de 500 000 pieds carrés à Cornwall, en Ontario, afin d'accroître sa capacité et son réseau de distribution dans les marchés de l'Est de l'Ontario et du Québec. L'ouverture de ce centre de distribution est prévue au cours du premier semestre de 2010.

Au cours de 2008, la Société a investi 244 M\$ de plus dans les acquisitions d'entreprises et 12 M\$ dans d'autres actifs, comparativement à des investissements de 140 M\$ et de 2 M\$, respectivement, en 2007. Une tranche de 89 M\$ sur les 244 M\$ investis dans les acquisitions d'entreprises en 2008 a été affectée à l'acquisition des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd. Les entreprises acquises sont désormais exploitées sous l'enseigne du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., qui offre une gamme complète de services de soutien aux patients ayant besoin de services pharmaceutiques spécialisés. Du montant de 140 M\$ investi dans les acquisitions d'entreprises au cours de 2007, un montant de 78 M\$ a été utilisé pour acquérir les actifs du Centre d'Escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept établissements dans la région de la ville de Québec. (Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société.) Conformément aux objectifs de croissance établis par la Société, la tranche résiduelle du montant investi dans les acquisitions d'entreprises en 2008 et en 2007 a été affectée essentiellement à l'achat de fichiers d'ordonnances de diverses

pharmacies particulières. Cependant, dans certains cas, la Société acquerra une pharmacie tout en continuant de l'exploiter au même emplacement sous l'enseigne Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup>/Pharmaprix<sup>MD</sup> ou Shoppers Simply Pharmacy<sup>MC</sup>/Pharmaprix Simplement Santé<sup>MC</sup>. En 2008, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant des pharmacies et des terrains a diminué de 89 M\$, comparativement à une augmentation de 94 M\$ en 2007, puisqu'un certain nombre d'offres en cours à la fin de 2007 se sont conclues par des opérations fructueuses, alors que d'autres ont expiré ou ont été annulées. En 2009, la Société continuera d'être à l'affût d'occasions intéressantes sur le marché fragmenté de l'industrie pharmaceutique de détail au Canada.

En 2008, 142 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 37 sous forme de réimplantations, 13 pharmacies de plus petite taille ont été fermées et 85 pharmacies ont été agrandies ou rénovées. La Société a également ouvert deux nouveaux centres de soins de santé à domicile en 2008. Au cours de 2008, la Société a également lancé le concept novateur des boutiques beauté offrant des produits de luxe Murale<sup>MC</sup> avec l'ouverture de deux boutiques. À la fin de 2008, le réseau de la Société comptait 1 217 établissements de détail, dont 1 149 pharmacies (1 119 Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup>/Pharmaprix<sup>MD</sup> et 30 Shoppers Simply Pharmacy<sup>MC</sup>/Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup>), 66 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care<sup>MD</sup> et deux boutiques Murale<sup>MC</sup>. En 2008, la superficie de vente du réseau d'établissements de détail s'est accrue de 11,6 % pour atteindre 10,9 millions de pieds carrés. Comme à l'exercice précédent, toutes proportions gardées, une plus grande superficie a été ajoutée au Québec en 2008, un marché au sein duquel la Société a toujours été sous-représentée. À la fin de l'exercice, la superficie de vente moyenne par pharmacie s'élevait à environ 9 300 pieds carrés contre 9 000 pieds carrés il y a un an.

Le tableau suivant résume la composition du réseau d'établissements de la Société, à l'exception des boutiques Murale<sup>MC</sup>, et les changements apportés à celui-ci durant les exercices visés.

	2008		2007	
	Pharmacies	Centres de soins de santé à domicile	Pharmacies	Centres de soins de santé à domicile
Nombre d'établissements au début	1 057	64	987	58
Établissements ouverts/acquis	105	2	77	7
Établissements fermés	(13)	–	(7)	(1)
Nombre d'établissements à la fin	1 149	66	1 057	64
Établissements réimplantés	37	–	44	2
Établissements rénovés/agrandis	85	1	28	–

La Société entend effectuer encore d'importants investissements dans son réseau d'établissements dans le but d'accroître le nombre et la superficie moyenne de ses établissements. Elle prévoit injecter une somme d'environ 575 M\$ au titre de ses dépenses en immobilisations au cours de 2009, dont approximativement 75 % seront investis dans son réseau d'établissements, y compris les acquisitions de pharmacies, de fichiers d'ordonnances et de terrains. Cet investissement devrait accroître d'environ 10 % la superficie de vente. Pour réaliser cet objectif, la Société ajoutera entre 120 et 130 nouvelles pharmacies, dont environ 35 à 40 sous forme de réimplantations, et agrandira de façon importante jusqu'à 15 établissements.

#### Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 195 M\$ en 2008, puisque les rentrées de fonds de 879 M\$ ont été en grande partie contrebalancées par des sorties de fonds de 684 M\$. Les rentrées de fonds provenaient d'une hausse de 16 M\$ de la dette bancaire, d'un emprunt de 200 M\$ au taux préférentiel en vertu d'une nouvelle facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours, du produit de 450 M\$ provenant de l'émission de billets à moyen terme sur cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, d'un emprunt de 200 M\$ sous forme d'acceptations bancaires en vertu de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ échéant le 6 juin 2011 de la Société, d'une hausse de 6 M\$ du montant des investissements des franchisés et du produit de 7 M\$ tiré de l'émission d'actions ordinaires et de remboursements sur les prêts aux termes des régimes de rémunération à base d'actions de la Société. Les sorties de fonds provenaient d'une réduction de 203 M\$ du montant

du papier commercial émis et en cours en vertu des programmes de papier commercial de la Société (soit une diminution de 499 M\$ du montant du papier commercial émis par la fiducie, partiellement contrebalancée par une hausse de 296 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours de la Société), d'un montant de 300 M\$ pour le remboursement de billets à moyen terme arrivés à échéance le 24 octobre 2008, d'un montant de 6 M\$ pour le paiement de coûts liés à diverses activités de financement et d'un montant de 175 M\$ pour le versement de dividendes. (Se reporter à la rubrique « Activités de financement » du présent rapport de gestion.)

En 2008, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement s'est traduit par une hausse de 9 M\$ des soldes de trésorerie.

#### Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. Malgré le resserrement des marchés du crédit au Canada et à l'échelle mondiale, qui a entraîné un élargissement des écarts de taux et un accroissement du risque d'illiquidité, la Société ne croit pas qu'elle aura des difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses cotes de solvabilité actuelles et de sa connaissance pratique des marchés financiers.

#### Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les périodes d'échéance des obligations contractuelles de la Société à la fin de 2008 :

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles en 2009	Paiements exigibles en 2010 et 2011	Paiements exigibles en 2012 et 2013	Paiements exigibles après 2013	Obligations sans aucune échéance fixe	Total
Papier commercial	341 000 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	341 000 \$
Dettes à court terme	200 000	–	–	–	–	200 000
Dettes à long terme	–	200 000	450 000	–	–	650 000
Avantages sociaux futurs <sup>1</sup>	–	–	–	–	16 879	16 879
Autres	–	10 603	2 592	6 366	2 097	21 658
Contrats de location-exploitation <sup>2</sup>	313 949	643 470	589 515	2 153 816	–	3 700 750
<b>Total</b>	<b>854 949 \$</b>	<b>854 073 \$</b>	<b>1 042 107 \$</b>	<b>2 160 182 \$</b>	<b>18 976 \$</b>	<b>4 930 287 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la section portant sur les avantages sociaux futurs sous la rubrique « Estimations comptables critiques » du présent rapport de gestion et à la note 12 des états financiers consolidés de la Société.

<sup>2</sup> Représente les paiements de location minimaux en vertu des contrats de location à long terme pour les établissements et les locaux à bureaux au 3 janvier 2009. (Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de la Société.)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes importantes pour l'acquisition de biens et de services, comme l'acquisition de stocks ou d'immobilisations, dont la plupart comportent une échéance à court terme et sont réglées selon des modalités commerciales normales.

De plus, la Société a conclu une entente avec une tierce partie en vue de fournir des services de distribution au réseau d'établissements de la Société, et ce, jusqu'au 31 décembre 2009. En vertu de cette entente, la tierce partie pourra imputer à la Société les frais précisés engagés pour fournir les services de distribution en plus des frais de gestion annuels. La Société a aussi conclu une entente afin d'impartir certains de ses services d'information à un tiers. Elle s'est engagée à verser des paiements annuels moyens d'environ 7 M\$ sur la durée de l'entente au titre de services d'information, laquelle arrive à échéance en 2011.

## Arrangements hors bilan

### Garanties constituées à l'égard des prêts aux franchisés

La Société a fourni des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin de 2008, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 425 M\$, comparativement à 415 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 3 janvier 2009, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 398 M\$ aux franchisés, comparativement à 356 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 3 janvier 2009, les franchisés avaient prélevé un montant total de 264 M\$ sur ces lignes de crédit, comparativement à 228 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences prévues par la loi en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

### Principales données financières annuelles

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines des principales données financières annuelles consolidées de la Société. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2008	2007	2006
	(53 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Ventes	9 422 911 \$	8 478 382 \$	7 786 436 \$
Bénéfice net	565 212 \$	490 441 \$	422 491 \$
Par action ordinaire			
– Bénéfice net de base	2,60 \$	2,27 \$	1,97 \$
– Bénéfice net dilué	2,60 \$	2,26 \$	1,95 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,86 \$	0,64 \$	0,48 \$
Total de l'actif	6 419 306 \$	5 621 977 \$	4 929 014 \$
Total de la dette à long terme	997 355 \$	274 828 \$	510 627 \$

### Ventes

#### 2008 par rapport à 2007

Les ventes se sont chiffrées à 9,423 G\$ en 2008, contre 8,478 G\$ en 2007, soit une hausse de 945 M\$ ou de 11,1 %. En 2008, la Société a continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été stimulée par les gains enregistrés au Québec. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru la superficie de vente de 11,6 % par rapport au dernier exercice, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. En outre, la semaine supplémentaire que comprend l'exercice 2008 a contribué à une augmentation des ventes par rapport à l'exercice précédent. La croissance des ventes a également été stimulée par les efforts de la Société visant à faire l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, de même que par l'acquisition, au troisième trimestre, des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., lesquelles exercent maintenant leurs activités sous l'enseigne du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. La croissance des ventes en 2008 est par ailleurs attribuable à l'inclusion des résultats d'un exercice complet tirés des actifs du Centre d'Escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept établissements dans la région de la ville de Québec, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables (sur 53 semaines) et en excluant les produits du tabac, les ventes ont progressé de 4,8 % en 2008.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 4,486 G\$ en 2008, par rapport à 3,989 G\$ en 2007, soit une augmentation de 497 M\$ ou de 12,5 %. En 2008, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 47,6 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 47,0 % à l'exercice précédent. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables (sur 53 semaines), ont progressé de 5,4 % au cours de l'exercice. Tout comme à l'exercice précédent, la croissance des ventes des pharmacies a été alimentée par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a continué d'avoir une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. En 2008, les médicaments génériques ont représenté 51,2 % des ordonnances exécutées, comparativement à 47,8 % des unités délivrées durant l'exercice précédent, ce qui constitue une augmentation de 7,1 %. Dans l'avenir, la Société prévoit que cette tendance à la hausse du recours aux médicaments génériques se maintiendra à un taux qui devrait légèrement diminuer au cours de 2009, pour ensuite augmenter de nouveau en 2010.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,937 G\$ en 2008, comparativement à 4,489 G\$ en 2007, en hausse de 448 M\$ ou de 10,0 %, la Société continuant d'enregistrer des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories, à l'exception des produits du tabac qui sont graduellement retirés des établissements de l'Ouest canadien qui les offrent toujours. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables (sur 53 semaines), ont augmenté de 4,3 % en 2008. La superficie de vente supplémentaire résultant du programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements, la commercialisation efficace et l'évolution continue de la composition du chiffre d'affaires de ces établissements, continuent de stimuler la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin et l'augmentation des parts de marché. En outre, la Société a multiplié les activités de promotion, en particulier vers la fin de l'exercice, par suite du ralentissement économique et pour faire face à la concurrence, en vue d'une croissance soutenue des ventes de produits de l'avant du magasin. La Société prévoit que les conditions de marché moins favorables vers la fin de 2008 se poursuivront en 2009, ce qui limitera le taux de croissance des ventes de produits de l'avant du magasin.

#### **2007 par rapport à 2006**

Les ventes se sont chiffrées à 8,478 G\$ en 2007, contre 7,786 G\$ en 2006, soit une hausse de 692 M\$ ou de 8,9 %. En 2007, la Société a continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays, laquelle a été stimulée par les gains enregistrés dans l'Ouest canadien et au Québec. Les ventes, selon les établissements comparables, ont augmenté de 5,2 % en 2007. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru la superficie de vente de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent, a continué d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. La croissance des ventes a également été stimulée par les efforts de la Société visant à faire l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, y compris l'acquisition, au troisième trimestre de 2007, des actifs du Centre d'Escomptes Racine, une chaîne de pharmacies comprenant sept établissements dans la région de la ville de Québec.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 3,989 G\$ en 2007, par rapport à 3,655 G\$ en 2006, soit une augmentation de 334 M\$ ou de 9,1 %. Outre les nouveaux biens immobiliers et les acquisitions, le lancement à l'échelle nationale de services pharmaceutiques améliorés sous la marque HealthWATCH<sup>MD</sup> a contribué à l'augmentation des ventes des pharmacies. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont progressé de 5,8 % en 2007. Tout comme à l'exercice précédent, la croissance des ventes des pharmacies a été alimentée par la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, alors que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a eu une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. En 2007, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 47,0 % de la composition du chiffre d'affaires, comparativement à 46,9 % en 2006.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 4,489 G\$ en 2007, comparativement à 4,131 G\$ en 2006, en hausse de 358 M\$ ou de 8,7 %, la Société ayant enregistré des gains au chapitre des ventes dans toutes les catégories. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 4,7 % en 2007. Le programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements, qui a permis d'ajouter une superficie de vente supplémentaire dont la majeure partie était consacrée aux catégories de produits de l'avant du magasin, conjugué à une commercialisation efficace, aux offres de produits et de services uniques et évolutifs, et à la mise en application efficace du programme dans les établissements ont continué de stimuler la croissance des ventes de produits de l'avant du magasin.

**Bénéfice net**

**2008 par rapport à 2007**

Le bénéfice net de 2008 s'est élevé à 565 M\$, comparativement à 490 M\$ en 2007, soit une hausse de 75 M\$ ou de 15,2 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,60 \$ en 2008, par rapport à 2,26 \$ en 2007. La croissance des ventes, la meilleure composition du chiffre d'affaires et l'amélioration des synergies d'achat, contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement attribuable aux initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements de la Société, se sont traduites par une augmentation du bénéfice net de 12,2 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance du bénéfice net en 2008 est également attribuable à une baisse du taux d'imposition effectif de la Société, lequel est passé de 33,1 % en 2007 à 30,9 % en 2008, baisse qui découle d'une réduction des taux prévus par la loi, en partie contrebalancée par une hausse des intérêts débiteurs.

**2007 par rapport à 2006**

Le bénéfice net de 2007 s'est élevé à 490 M\$, comparativement à 422 M\$ en 2006, soit une hausse de 68 M\$ ou de 16,1 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,26 \$ en 2007, par rapport à 1,95 \$ en 2006. L'augmentation des ventes, la meilleure composition du chiffre d'affaires et l'amélioration des synergies d'achat, contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation et de l'amortissement attribuable aux initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements de la Société, se sont traduites par une augmentation de la marge d'exploitation et du bénéfice net.

**Dividendes déclarés par action ordinaire**

Le 5 février 2008, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait déclaré un dividende de 21,5 cents par action ordinaire, payable le 15 avril 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2008. Cela représente une augmentation du versement du dividende trimestriel de la Société de 34,4 %, qui a donné lieu au versement d'un dividende annualisé de 86 cents par action ordinaire. Sous réserve des résultats financiers, des besoins en capital, des flux de trésorerie disponibles et de tout autre facteur que le Conseil d'administration juge pertinent, celui-ci a l'intention de déclarer un dividende trimestriel comparable sur une base continue.

Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société en 2008 et en 2007 :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de paiement	Dividende par action
5 février 2008	31 mars 2008	15 avril 2008	0,215 \$
29 avril 2008	30 juin 2008	15 juillet 2008	0,215 \$
16 juillet 2008	30 septembre 2008	15 octobre 2008	0,215 \$
6 novembre 2008	31 décembre 2008	15 janvier 2009	0,215 \$
8 février 2007	30 mars 2007	13 avril 2007	0,16 \$
30 avril 2007	29 juin 2007	13 juillet 2007	0,16 \$
18 juillet 2007	28 septembre 2007	15 octobre 2007	0,16 \$
6 novembre 2007	31 décembre 2007	15 janvier 2008	0,16 \$

**Total de l'actif**

**2008 par rapport à 2007**

Le total de l'actif s'est établi à 6,419 G\$ à la fin de 2008, contre 5,622 G\$ à la fin de 2007, soit une hausse de 797 M\$ ou de 14,2 %. Une tranche de 234 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'augmentation du solde de l'actif à court terme, essentiellement les débiteurs et les stocks, en partie contrebalancée par une diminution des charges payées d'avance et des dépôts. La hausse des débiteurs et des stocks s'explique en grande partie par l'expansion continue du réseau d'établissements et par l'accroissement des activités de vente. La diminution des charges payées d'avance et des dépôts découle essentiellement d'une baisse des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant aux offres en cours visant l'acquisition de pharmacies et de terrains, puisqu'un certain nombre d'offres se sont conclues par des opérations fructueuses, alors que d'autres

offres ont expirées ou ont été annulées au cours de l'exercice. (Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société.) En 2008, le solde net des immobilisations corporelles s'est accru de 316 M\$, ou de 28,0 %, comparativement au dernier exercice, ce qui reflète l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. (Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de la Société.) Une tranche additionnelle de 222 M\$ de la hausse du total de l'actif en 2008 s'explique par le solde net de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels combinés, découlant en grande partie des acquisitions de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, et de l'acquisition des actifs de la division HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., au deuxième trimestre de 2008. (Se reporter aux notes 3, 8 et 9 des états financiers consolidés de la Société.)

#### **2007 par rapport à 2006**

Le total de l'actif s'est établi à 5,622 G\$ à la fin de 2007, contre 4,929 G\$ à la fin de 2006, soit une hausse de 693 M\$ ou de 14,1 %. Une tranche de 329 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'augmentation du solde de l'actif à court terme, essentiellement les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance et les dépôts. La hausse des débiteurs et des stocks s'explique en grande partie par l'expansion du réseau d'établissements et par l'accroissement des activités de vente, alors que la hausse des charges payées d'avance et des dépôts découle essentiellement de fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant aux offres en cours visant l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances. (Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société.) En 2007, le solde net des immobilisations corporelles s'est accru de 219 M\$, ou de 24,1 %, comparativement à l'exercice antérieur, ce qui reflète l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. (Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de la Société.) Une tranche additionnelle de 136 M\$ de la hausse du total de l'actif en 2007 s'explique par le solde net de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels combinés, découlant en grande partie des acquisitions de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, y compris l'acquisition des actifs du Centre d'Escomptes Racine au troisième trimestre de 2007. (Se reporter aux notes 3, 8 et 9 des états financiers consolidés de la Société.)

#### **Total du passif à long terme**

##### **2008 par rapport à 2007**

Le passif à long terme s'est établi à 997 M\$ à la fin de 2008, comparativement à 275 M\$ à la fin de 2007, soit une augmentation de 722 M\$. Cette augmentation découle en grande partie d'une hausse de la dette à long terme de 647 M\$ et d'une augmentation de 58 M\$ des autres passifs à long terme. La hausse de la dette à long terme est imputable à la prorogation de l'échéance d'une partie des emprunts à court terme à taux variable de la Société par suite de l'émission de billets à moyen terme sur cinq ans d'un montant de 450 M\$, venant à échéance le 3 juin 2013, et par suite d'un emprunt de 200 M\$ sous forme d'acceptations bancaires en vertu de la facilité de crédit bancaire renouvelable échéant le 6 juin 2011 de la Société. (Se reporter à la rubrique « Activités de financement » et à l'analyse sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.) La hausse de 58 M\$ des autres passifs à long terme est largement imputable à l'augmentation de 53 M\$ des obligations reportées en vertu de contrats de location des établissements découlant de la croissance continue du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. (Se reporter aux notes 1 et 12 des états financiers consolidés de la Société.)

##### **2007 par rapport à 2006**

Le passif à long terme s'est établi à 275 M\$ à la fin de 2007, comparativement à 511 M\$ à la fin de 2006, soit une diminution de 236 M\$ ou de 46,2 %. Cette diminution découle en grande partie du reclassement dans la tranche à court terme de la dette à long terme de billets à moyen terme d'un montant de 300 M\$ échéant en octobre 2008 qui étaient auparavant classés dans la dette à long terme. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 56 M\$ des autres passifs à long terme. Cette hausse de 56 M\$ des autres passifs à long terme est largement imputable à l'augmentation de 43 M\$ des obligations reportées en vertu de contrats de location des établissements découlant de l'intensification du programme d'investissement et de revitalisation des établissements de la Société. (Se reporter aux notes 1 et 12 des états financiers consolidés de la Société.)

## Données financières trimestrielles

### Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société porte sur une période de 52 ou de 53 semaines se terminant le samedi le plus proche du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, le quatrième trimestre est d'une durée de 13 semaines.

### Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces données ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(en milliers de dollars, sauf les données par action – non vérifié)	Quatrième trimestre 2007		Troisième trimestre 2007		Deuxième trimestre 2007		Premier trimestre 2007	
	2008 (13 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (16 semaines)	2007 (16 semaines)	2008 (12 semaines)	2007 (12 semaines)	2008 (12 semaines)	
Ventes	<b>2 496 799 \$</b>	2 168 822 \$	<b>2 793 005 \$</b>	2 542 671 \$	<b>2 109 308 \$</b>	1 928 094 \$	<b>2 023 799 \$</b>	1 838 795 \$
Bénéfice net	<b>173 051 \$</b>	151 331 \$	<b>162 511 \$</b>	141 672 \$	<b>128 317 \$</b>	112 154 \$	<b>101 333 \$</b>	85 284 \$
Par action ordinaire								
– Bénéfice net de base	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$	<b>0,75 \$</b>	0,65 \$	<b>0,59 \$</b>	0,52 \$	<b>0,47 \$</b>	0,40 \$
– Bénéfice net dilué	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$	<b>0,75 \$</b>	0,65 \$	<b>0,59 \$</b>	0,52 \$	<b>0,47 \$</b>	0,39 \$

La Société a affiché une croissance des ventes et du bénéfice net au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement à ceux de l'exercice précédent. Elle continue d'investir des capitaux dans des établissements agrandis ou réimplantés ainsi que dans la mise en valeur de nouveaux établissements, ce qui lui a permis d'accroître la superficie de vente de son réseau d'établissements et d'enregistrer ainsi une augmentation de ses ventes et de la rentabilité.

Les principales activités liées aux médicaments d'ordonnance de la Société ne sont généralement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin de la Société comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. De plus, comme la Société continue d'élargir sa gamme de produits et de services de l'avant du magasin, y compris les promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation peuvent subir davantage l'incidence des fluctuations saisonnières.

### Résultats d'exploitation – Quatrième trimestre de l'exercice 2008

Le 12 février 2009, la Société a publié ses états financiers non vérifiés et les notes complémentaires pour le quatrième trimestre et l'exercice financier terminés le 3 janvier 2009. Le lecteur peut consulter ces données sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le tableau suivant résume certaines des principales données financières consolidées de la Société pour les périodes visées.

(en milliers de dollars, sauf les données par action – non vérifié)	3 janvier, 2009	Quatrième trimestres terminés les 29 décembre 2007
	(13 semaines)	(12 semaines)
Ventes	<b>2 496 799 \$</b>	2 168 822 \$
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation	<b>2 181 389</b>	1 888 377
BAIIA <sup>1</sup>	<b>315 410</b>	280 445
Amortissement	<b>50 477</b>	41 323
Bénéfice d'exploitation	<b>264 933</b>	239 122
Intérêts débiteurs	<b>15 940</b>	14 185
Bénéfice avant impôts	<b>248 993</b>	224 937
Impôts sur les bénéfices	<b>75 942</b>	73 606
<b>Bénéfice net</b>	<b>173 051 \$</b>	151 331 \$
Par action ordinaire		
– Bénéfice net de base	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$
– Bénéfice net dilué	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$

<sup>1</sup> Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

### Ventes

Les ventes se sont chiffrées à 2,497 G\$ au quatrième trimestre (13 semaines), contre 2,169 G\$ pour le quatrième trimestre de 2007 (12 semaines), soit une augmentation de 328 M\$ ou de 15,1 %, la Société ayant continué d'afficher une forte croissance de ses ventes dans toutes les régions du pays. Le programme d'investissement de la Société, qui a accru la superficie de vente de 11,6 % par rapport au dernier exercice, conjugué à l'avantage tiré de la semaine supplémentaire de l'exercice 2008, ont stimulé la croissance des ventes, lesquelles, selon les établissements comparables (sur 13 semaines) et en excluant les produits du tabac, ont progressé de 3,6 % au cours du quatrième trimestre de 2008.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 1,154 G\$ au quatrième trimestre, par rapport à 975 M\$ pour la période correspondante de 2007, soit une augmentation de 179 M\$ ou de 18,3 %. Pour le quatrième trimestre de 2008, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 46,2 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, contre 45,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables (sur 13 semaines), ont progressé de 5,0 % au quatrième trimestre de 2008 en raison de la hausse marquée du nombre d'ordonnances rédigées, tandis que l'augmentation du recours aux médicaments génériques a continué d'avoir une incidence déflationniste sur la croissance des ventes dans cette catégorie. Pour le quatrième trimestre de 2008, les médicaments génériques ont représenté 52,2 % des ordonnances exécutées, comparativement à 48,9 % des unités délivrées durant le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,343 G\$ au quatrième trimestre, comparativement à 1,194 G\$ pour la période correspondante de 2007, en hausse de 149 M\$ ou de 12,5 %, la Société ayant continué d'enregistrer des gains au chapitre des ventes et de la part de marché dans toutes les catégories de produits, à l'exception des produits du tabac qui sont graduellement retirés des établissements de l'Ouest canadien qui les offrent toujours. Selon les établissements comparables (sur 13 semaines), les ventes de produits de l'avant du magasin, excluant les produits du tabac, ont augmenté de 2,4 % au cours du quatrième trimestre de 2008. La superficie de vente supplémentaire résultant du programme de croissance et de revitalisation de la Société à l'égard de son réseau d'établissements, la commercialisation efficace et l'évolution continue de la composition du chiffre d'affaires de ces établissements, ont stimulé la croissance continue des ventes de produits de l'avant du magasin.

La croissance des ventes au quatrième trimestre est également attribuable à une hausse des investissements dans les offres promotionnelles afin de faire face aux conditions de marché moins favorables, au mauvais temps et à l'augmentation des activités promotionnelles mises en place par d'autres détaillants.

### Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation

Le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation ont totalisé 2,181 G\$ au quatrième trimestre de 2008, comparativement à 1,888 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 293 M\$ ou de 15,5 %, notamment attribuable à la semaine supplémentaire de l'exercice 2008. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues du quatrième trimestre de 2008 a diminué de 31 points de base en regard du même trimestre de 2007, ce qui reflète une meilleure composition du chiffre d'affaires et les avantages tirés de l'augmentation des synergies d'achat. Ce meilleur résultat a été largement contrebalancé par les charges d'exploitation plus élevées au quatrième trimestre, lesquelles, exprimées en pourcentage des ventes, ont augmenté de 61 points de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est imputable en grande partie à la hausse des charges des établissements découlant de la croissance et de l'expansion continues du réseau d'établissements, principalement les charges locatives et les coûts de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux coûts supplémentaires engagés au cours de la semaine supplémentaire de cette période.

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations et autres actifs incorporels s'est chiffré à 50 M\$ au quatrième trimestre de 2008, comparativement à 41 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 9 M\$ ou de 22,2 %. Exprimé en pourcentage des ventes, l'amortissement du quatrième trimestre de 2008 a augmenté de 11 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société.

### Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 265 M\$ au quatrième trimestre de 2008, contre 239 M\$ pour la période correspondante de 2007, soit une augmentation de 26 M\$ ou de 10,8 %. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la marge d'exploitation de la Société (le bénéfice d'exploitation divisé par les ventes) s'est établie à 10,61 %, soit une baisse de 41 points de base comparativement à la marge d'exploitation de 11,02 % enregistrée au quatrième trimestre de 2007. La marge du BAIIA de la Société (le BAIIA divisé par les ventes) s'est établie à 12,63 % au quatrième trimestre de 2008, en baisse de 30 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 12,93 % inscrite au cours du quatrième trimestre de 2007. La baisse de la marge du BAIIA enregistrée au quatrième trimestre de 2008 est principalement attribuable à l'inclusion d'une semaine additionnelle dans le trimestre, semaine qui, historiquement, fait appel à une forte quantité de main-d'œuvre et dont les ventes sont assorties d'une faible marge et qui inclut un congé férié supplémentaire. Ce résultat est conforme à celui que la Société avait constaté au quatrième trimestre de l'exercice 2003, dernier exercice pour lequel la Société a présenté son information financière pour 53 semaines. Pour l'exercice complet (53 semaines), la marge d'exploitation s'est accrue de 10 points de base pour se chiffrer à 9,37 % en 2008, comparativement à 9,27 % en 2007. La marge du BAIIA de la Société pour l'exercice complet (53 semaines) s'est établie à 11,54 % en 2008, ce qui représente une hausse de 24 points de base par rapport à la marge du BAIIA de 11,30 % inscrite en 2007.

### Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 16 M\$ au quatrième trimestre de 2008, contre 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 M\$ ou de 12,4 %. Cette augmentation est imputable à une hausse du niveau de l'encours de la dette nette consolidée, en partie contrebalancée par une baisse des taux d'intérêt moyens.

### Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif de la Société au quatrième trimestre de 2008 était de 30,5 %, comparativement à 32,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse du taux d'imposition effectif est attribuable à la réduction des taux prévus par la loi.

### Bénéfice net

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2008 s'est élevé à 173 M\$, comparativement à 151 M\$ pour la période correspondante de 2007, soit une hausse de 22 M\$ ou de 14,4 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 0,80 \$ au quatrième trimestre de 2008, par rapport à 0,70 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 156 M\$ au quatrième trimestre de 2008, par rapport à 220 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 64 M\$ ou de 29,2 %, étant donné que l'accroissement du bénéfice net, ajusté en fonction des éléments hors trésorerie, a été largement contrebalancé par des investissements supplémentaires dans les soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. L'augmentation des stocks et des débiteurs, qui est attribuable à l'expansion du réseau d'établissements et à l'accroissement des ventes, partiellement compensée par une hausse des créditeurs, a constitué l'essentiel de l'investissement dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement au cours du quatrième trimestre de 2008.

Au quatrième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 216 M\$, comparativement à 174 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 42 M\$, ou de 24,2 %. De ces montants, une tranche de 198 M\$ s'explique par l'acquisition d'immobilisations corporelles au quatrième trimestre de 2008, déduction faite de toute cession, contre une tranche de 135 M\$ au quatrième trimestre de 2007. Ces montants reflètent l'expansion continue des programmes d'investissement et de mise en valeur des établissements de la Société. La Société a également investi un montant de 46 M\$ dans l'acquisition d'entreprises au quatrième trimestre de 2008, montant qui a été principalement affecté à l'achat de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, comparativement à un investissement de 19 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2008, le solde des fonds déposés et détenus en mains tierces se rapportant à des offres d'achat en cours visant des pharmacies et des terrains a diminué de 29 M\$, comparativement à une augmentation de 19 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2008, 28 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 7 étaient des réimplantations, et 4 pharmacies de plus petite taille ont été fermées. Durant le quatrième trimestre de 2008, la Société a également lancé le concept innovateur des boutiques beauté Murale<sup>MC</sup>, qui offrent des produits de luxe, et a ouvert deux de ces boutiques.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 47 M\$ au quatrième trimestre de 2008, les rentrées de fonds de 419 M\$ ayant été contrebalancées en partie par des sorties de fonds de 372 M\$. Les rentrées de fonds provenaient d'un emprunt de 200 M\$ au taux préférentiel en vertu d'une nouvelle facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours, d'un emprunt de 200 M\$ sous forme d'acceptations bancaires en vertu de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 800 M\$ échéant le 6 juin 2011 de la Société, d'une hausse de 16 M\$ du montant des investissements des franchisés et du produit de 2 M\$ tiré de l'émission d'actions ordinaires et de remboursements sur les prêts aux termes des régimes de rémunération à base d'actions de la Société. Les sorties de fonds comprenaient une tranche de 19 M\$ affectée à la réduction de la dette bancaire, une réduction de 4 M\$ du montant du papier commercial émis et en cours en vertu du programme de papier commercial de la Société, un montant de 300 M\$ pour le remboursement de billets à moyen terme arrivés à échéance le 24 octobre 2008, un montant de 3 M\$ pour le paiement de coûts liés à diverses activités de financement et un montant de 47 M\$ pour le versement de dividendes. (Se reporter à la rubrique « Activités de financement » du présent rapport de gestion.)

Au quatrième trimestre de 2008, le résultat net des activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une diminution des soldes de trésorerie de 13 M\$.

### Estimations comptables critiques

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux PCGR du Canada, ce qui exige de la part de la direction d'établir des estimations et de formuler des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. La Société fonde ses estimations, jugements et hypothèses sur les résultats antérieurs, sur les tendances courantes et sur d'autres facteurs jugés importants par la direction au moment de la préparation des états financiers consolidés. La Société passe régulièrement en revue ses conventions comptables et leur application. Bien que la Société estime que les résultats antérieurs, les tendances courantes et les autres facteurs pris en compte constituent des éléments à l'appui de la préparation de ses états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations.

Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés de la Société. Les conventions comptables ci-après tiennent compte d'un degré élevé de jugement et de complexité et sont donc considérées comme des conventions comptables critiques.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette estimative, selon le montant le moins élevé. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour calculer les pertes estimatives de stocks ou la freinte de stocks, entre la date du dernier dénombrement physique des stocks et la date du bilan, il faut formuler des estimations et des jugements importants.

La freinte de stocks est estimée en fonction du pourcentage des ventes pour la période allant de la date du dernier dénombrement physique des stocks à la date du bilan. Ces estimations sont fondées sur les résultats antérieurs et les résultats récents du dénombrement. Si les pertes réelles de stocks varient par rapport à ces estimations, tant les stocks que le bénéfice d'exploitation pourraient en subir les effets.

#### Programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum<sup>MD</sup>/Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup>

Le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum<sup>MD</sup>/Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup> (le « programme ») permet aux membres d'accumuler des points sur les achats qu'ils effectuent aux établissements Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup>, Pharmaprix<sup>MD</sup>, Shoppers Simply Pharmacy<sup>®</sup>, Pharmaprix Simplement Santé<sup>MD</sup>, aux centres de soins de santé Shoppers Home Health Care<sup>MD</sup> et aux boutiques Murale<sup>MC</sup> à raison de 10 points pour chaque dollar d'achats de produits et de services admissibles en plus de points additionnels applicables. Les membres peuvent échanger leurs points, conformément au tableau de primes du programme ou à d'autres offres, pour obtenir des rabais sur des produits de l'avant du magasin à leur prochain achat. Lorsque les membres accumulent des points, la Société inscrit une charge et établit un passif au titre des échanges futurs en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Le passif du programme est porté aux créditeurs et charges à payer du bilan consolidé de la Société. Le coût réel des échanges en vertu du programme est imputé au passif.

Le coût estimatif par point est calculé en tenant compte de plusieurs facteurs, dont le comportement d'achats habituel des membres du programme, les modèles d'échanges futurs prévus et les coûts connexes. La Société surveille continuellement les tendances en matière de taux de rachat (les points échangés exprimés en pourcentage des points émis) et le coût net par point échangé, et elle ajuste le taux de rachat et le coût estimatifs par point en fonction du nombre d'échanges futurs prévus. Les coûts du programme pourraient être supérieurs ou inférieurs selon que les estimations diffèrent des résultats réels.

#### Avantages sociaux futurs

Les coûts des prestations de retraite et les obligations au titre des prestations constituées relativement aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées, au régime non agréé à prestations déterminées et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Société sont déterminés en fonction d'évaluations actuarielles, lesquelles sont tributaires des hypothèses formulées par la direction. Ces hypothèses englobent le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme prévu de l'actif au titre des régimes, la hausse du taux de rémunération, l'âge des employés au moment de leur retraite, les taux de mortalité et le taux d'inflation prévu quant aux coûts des soins de santé. La direction de la Société et les actuaires revoient annuellement ces hypothèses.

Les hypothèses actuarielles les plus importantes qui ont été adoptées sont les suivantes :

	2008			2007		
	Régimes de retraite agréés	Régimes de retraite non agréés	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite agréés	Régimes de Defined Benefit Pension retraite agréés	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
<b>Obligation au titre des prestations constituées, à la fin</b>						
Taux d'actualisation	6,75 %	3,25 %	6,75 %	5,25 %	2,63 %	5,25 %
Hausse du taux de rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
<b>Charge au titre des avantages sociaux, pour l'exercice</b>						
Taux d'actualisation	5,25 %	2,63 %	5,25 %	5,00 %	2,50 %	5,00 %
Rendement prévu de l'actif au titre des régimes	7,50 %	3,75 %	s.o.	7,50 %	3,75 %	s.o.
Hausse du taux de rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Le taux d'actualisation est fondé sur les taux d'intérêt en vigueur pratiqués sur le marché à la fin de l'exercice de la Société, en présumant un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA dont les échéances concordent en moyenne avec celles des obligations au titre des prestations constituées. Une hausse de 1 % du taux d'actualisation hypothétique réduirait l'obligation au titre des prestations constituées ainsi que la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé de 12 M\$ et de 2 M\$, respectivement. De même, une baisse de 1 % du taux d'actualisation hypothétique augmenterait de 15 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 3 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société.

Le taux de rendement à long terme prévu de l'actif au titre des régimes est fondé à la fois sur les actifs investis et sur les rendements antérieurs. Une hausse de 1 % du rendement à long terme hypothétique de l'actif au titre des régimes diminuerait de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé. De même, une baisse de 1 % du rendement à long terme hypothétique de l'actif au titre des régimes augmenterait de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé. En calculant la charge au titre des avantages sociaux à l'égard de ses régimes agréés et de son régime non agréé pour 2008, la Société a présumé un rendement à long terme de l'actif au titre des régimes de 7,5 %.

Une augmentation de 1 % du taux présumé de la hausse de la rémunération augmenterait de 5 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux à l'égard des régimes agréés et du régime non agréé. De même, une baisse de 1 % du taux présumé de la hausse de la rémunération diminuerait de 5 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées et de 1 M\$ la charge au titre des avantages sociaux à l'égard des régimes agréés et du régime non agréé de la Société.

Le taux d'inflation prévu relatif aux coûts des soins de santé est fondé sur des tendances antérieures et des données externes. Le taux de croissance hypothétique retenu par la Société pour calculer son obligation au titre des prestations constituées et sa charge au titre des avantages sociaux à l'égard de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite était de 5,5 % en 2008, soit le même qu'à l'exercice précédent. Il s'agit également du taux de croissance hypothétique retenu pour les prochaines années. Une variation de 1 % du taux de croissance hypothétique des coûts liés aux soins de santé n'aurait pas d'incidence notable sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge au titre des avantages sociaux de la Société à l'égard de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Ces hypothèses pourraient être modifiées éventuellement et toute variation qui en découlerait pourrait avoir des conséquences importantes sur les obligations au titre des prestations constituées de la Société et sur les coûts de ces régimes, lesquels sont pris en compte dans les états consolidés des résultats de la Société. Toutefois, l'ampleur de toute incidence immédiate sur le bénéfice net de la Société est atténuée par le fait que, selon les PCGR du Canada, l'excédent de tout gain ou perte actuariel cumulé net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur de l'actif au titre des régimes, selon le plus élevé de ces deux montants, est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les régimes. Au 3 janvier 2009, la durée moyenne

estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les régimes de retraite agréés, le régime non agréé et les régimes d'avantages complémentaires de retraite était de 14 ans et de 10 ans, respectivement.

Au 3 janvier 2009, la situation de capitalisation relative aux obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite correspondait à un déficit de 21 M\$, contre un déficit de 25 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Un montant de 17 M\$ relatif aux obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite a été inclus dans les autres passifs à long terme du bilan consolidé de la Société au 3 janvier 2009, contre 15 M\$ un an plus tôt. À la même date, la perte actuarielle nette non amortie à l'égard des obligations de la Société en vertu de ses régimes agréés, de son régime non agréé et de ses régimes d'avantages complémentaires de retraite s'établissait à 4 M\$ contre 10 M\$ à la fin de l'exercice précédent. (Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de la Société.)

Le taux de rendement réel de l'actif au titre des régimes et les variations des taux d'intérêt pourraient également entraîner des changements dans les besoins de capitalisation de la Société pour ses régimes de retraite à prestations déterminées.

#### Impôts sur les bénéfices et autres impôts

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts entre la valeur comptable des postes du bilan et leur valeur fiscale correspondante. Le calcul de la charge d'impôts sur les bénéfices exige de la direction qu'elle interprète les exigences réglementaires et en tire certaines conclusions. Même si les déclarations de revenus aux fins d'impôt sur le bénéfice, d'impôt sur le capital et d'impôts indirects font l'objet de vérifications et de réévaluations, la direction estime que des provisions adéquates ont été établies pour satisfaire à toutes ses obligations fiscales. Toutefois, la modification d'interprétations ou de jugements peut se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôt sur le bénéfice, d'impôt sur le capital et d'impôts indirects de la Société dans l'avenir. Le montant de l'augmentation ou de la diminution ne peut raisonnablement être estimé.

#### Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

La Société comptabilise comme écart d'acquisition l'excédent du prix d'achat d'une société acquise, sur la juste valeur des actifs nets sous-jacents, y compris les actifs incorporels, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition compte pour un montant important du total de l'actif de la Société, et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année. Le processus d'évaluation de l'écart d'acquisition comprend la détermination de la juste valeur, laquelle nécessite la formulation de jugements et l'établissement d'estimations, notamment à l'égard, sans s'y limiter, des ventes, du bénéfice, des dépenses en immobilisations, du taux d'actualisation et des taux de croissance finaux prévus pour l'avenir. Ces jugements et estimations peuvent varier éventuellement en raison de l'incertitude à l'égard de la concurrence, du marché et de la conjoncture ou à la suite de changements survenus dans les stratégies commerciales et les perspectives de la Société.

Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est constatée si la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition entraînerait une baisse de la valeur comptable de l'écart d'acquisition au bilan consolidé de la Société ainsi que la constatation d'une perte de valeur sans effet sur la trésorerie dans le bénéfice d'exploitation. Selon les analyses effectuées, la Société n'a relevé aucune perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile au rythme indiqué ci dessous :

---

Fichiers d'ordonnances	7 ans à 12 ans
Technologies mises au point	3 ans
Relations clients	5 ans à 25 ans
Autres	indéterminé

---

## Nouvelles prises de position comptables

### Normes comptables mises en place en 2008

#### Informations à fournir concernant le capital

En 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié une nouvelle norme comptable portant sur les informations à fournir concernant le capital (le « chapitre 1535 »). Ce chapitre exige la présentation d'informations quantitatives et qualitatives afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Le chapitre 1535 exige également que l'entité fournisse des informations sur le fait qu'elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, sur les conséquences de cette inapplication. La norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter 1<sup>er</sup> octobre 2007. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable au début de l'exercice considéré et sa mise en application n'a eu aucune incidence sur ses résultats d'exploitation ni sur sa situation financière. Les informations à fournir découlant de cette mise en application sont présentées dans les états financiers annuels de la Société.

#### Instruments financiers

La Société a adopté deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers : le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 »), et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation » (le « chapitre 3863 »), du *Manuel de l'ICCA*. Ces normes ont été publiées en décembre 2006 et ont remplacé le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme sur les informations à fournir accorde plus d'importance aux informations à fournir sur les risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. La nouvelle norme sur la présentation reprend les exigences en matière de présentation du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA* qui a été remplacé. Ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. La Société a appliqué les nouvelles normes comptables au début de l'exercice considéré, et leur mise en application n'a eu aucune incidence sur ses résultats d'exploitation ni sur sa situation financière. Les informations à fournir découlant de la mise en application de ces normes sont présentées dans les états financiers annuels et dans le présent rapport de gestion de la Société.

#### Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant les stocks (le « chapitre 3031 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 2 publiée par l'International Accounting Standards Board, et a remplacé le chapitre 3030 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Stocks ». La nouvelle norme fournit des indications sur la détermination du coût des stocks et sa comptabilisation ultérieure en charges, en plus d'exiger des informations connexes supplémentaires. La nouvelle norme permet également la contrepassation de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement. La nouvelle norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable de façon rétrospective au début de l'exercice considéré avec retraitement des périodes antérieures.

Les résultats pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007 reflètent une augmentation du coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation et une diminution de 3,7 M\$ du bénéfice d'exploitation et de 3,2 M\$ du bénéfice net, donnant lieu à une baisse de 0,01 \$ du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action, par suite de l'adoption de cette nouvelle norme.

La mise en application de la nouvelle norme, pour 2008 et 2007, a donné lieu à une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 21,3 M\$ et de 18,2 M\$, respectivement. L'incidence sur les soldes au 29 décembre 2007 s'est traduite par une diminution des stocks de 31,9 M\$, une augmentation de l'actif d'impôts futurs de 9,9 M\$, et une diminution des impôts à payer de 0,7 M\$.

#### Continuité de l'exploitation

En juin 2007, l'ICCA a publié des modifications apportées au chapitre 1400, intitulé « Normes générales de présentation des états financiers », en vue d'y inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Les nouvelles modifications entrent en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La Société a appliqué les modifications apportées au chapitre 1400 au début de l'exercice considéré. Leur mise en application n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, ni sur les informations qu'elle fournit.

#### Comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique

En janvier 2008, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») a publié l'abrégé CPN-169, intitulé « Comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique », lequel fournit des directives additionnelles sur le sens ou l'interprétation de l'expression « habituellement libellé » employée dans le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Les nouvelles directives prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels publiés le 15 mars 2008 ou après cette date. La Société a appliqué les nouvelles directives rétrospectivement au début de son exercice 2008. La mise en application n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ni sur les informations qu'elle fournit.

#### Futures normes comptables

##### Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles (le « chapitre 3064 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 38, publiée par l'International Accounting Standards Board et intitulée « Immobilisations incorporelles ». Le nouveau chapitre remplace les directives existantes portant sur l'écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles et sur les frais de recherche et de développement. La nouvelle norme a pour but d'éliminer le report de frais qui ne répondent pas à la définition et aux critères de comptabilisation d'un actif. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société appliquera les nouvelles normes comptables de façon rétrospective au début de l'exercice 2009, en effectuant un retraitement des périodes antérieures. Les immobilisations incorporelles comptabilisées avant l'exercice 2009 de la Société, qui ne répondent plus aux nouveaux critères de comptabilisation et d'évaluation ni à la définition d'un actif, seront sorties du bilan consolidé conformément au chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Modifications comptables ». Le solde de tous les frais reportés à la fin de 2008 sera porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

L'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 3 janvier 2009 se traduira par une augmentation du coût des marchandises vendues et des charges d'exploitation, ainsi que par une diminution du bénéfice d'exploitation d'environ 15 M\$ et une baisse du bénéfice net d'environ 11 M\$, donnant lieu à une diminution d'environ 0,05 \$ du bénéfice net de base et dilué par action. L'ajustement a trait à des coûts antérieurement reportés qui ne répondent plus aux nouveaux critères de comptabilisation d'un actif, principalement des coûts d'ouverture d'établissements.

La mise en application de cette nouvelle norme entraînera une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de la Société d'environ 39 M\$ pour l'exercice 2009 et 28 M\$ pour l'exercice 2008. L'incidence sur les soldes au 3 janvier 2009 se traduira par une augmentation de la charge d'impôts futurs d'environ 18 M\$, une baisse des charges payées d'avance et des dépôts d'environ 5 M\$, une baisse des coûts reportés d'environ 47 M\$, et une diminution des autres actifs d'environ 5 M\$. Par ailleurs, certains coûts liés aux logiciels qui sont actuellement compris dans les immobilisations corporelles seront reclassés dans les autres actifs incorporels.

##### Fondements conceptuels des états financiers

En février 2008, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1000 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers » (le « chapitre 1000 »), afin de clarifier les critères relatifs à la comptabilisation d'un actif et au moment de la constatation des charges. Les nouvelles exigences prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société appliquera les modifications apportées au chapitre 1000 au début de son exercice 2009 et, à son avis, leur application ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ni sur les informations à fournir.

### **Regroupements d'entreprises**

En janvier 2009, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables concernant les regroupements d'entreprises (le « chapitre 1582 »), les participations sans contrôle (le « chapitre 1602 ») et les états financiers consolidés (le « chapitre 1601 ») qui se fondent sur la norme comptable internationale IAS 3, publiée par l'International Accounting Standards Board et intitulée « Regroupements d'entreprises ». Les nouvelles normes remplacent les indications existantes relatives aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. Ces nouvelles normes ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes en matière de regroupement d'entreprises avec les normes comptables internationales et américaines. Les nouvelles normes doivent être appliquées à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée. Les actifs et les passifs nés de regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition a précédé l'entrée en vigueur du présent chapitre ne doivent pas être ajustés lors de l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes. La norme concernant les participations sans contrôle devrait être appliquée de façon rétrospective, à l'exception de certains éléments.

La Société évalue actuellement si elle appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2011 ou si elle optera pour une application anticipée des nouvelles normes comptables au début de son exercice 2010 afin de réduire au minimum le montant des données retraitées une fois qu'elle aura adopté les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). L'incidence des nouvelles normes sur les résultats d'exploitation, la situation financière de la Société et les informations qu'elle fournit sera évaluée dans le cadre du processus de transition aux IFRS de la Société.

### **Risque de crédit et juste valeur des actifs et passifs financiers**

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié un nouvel abrégé concernant l'évaluation des actifs et passifs financiers (l'« abrégé »). Dans les faits, il y a eu divergence quant à savoir si le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devaient être pris en compte pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Les membres du CPN sont parvenus à un consensus : l'évaluation des actifs et des passifs financiers doit tenir compte de ces risques. L'abrégé s'applique à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes se terminant à la date de publication de l'abrégé ou à une date ultérieure de façon rétrospective, sans retraitement des périodes antérieures. La Société appliquera le nouvel abrégé au début de l'exercice 2009.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'abrégé sur l'évaluation de ses actifs et passifs financiers; toutefois, à son avis, la mise en application de l'abrégé n'aura pas d'incidence importante sur ses résultats d'exploitation, ni sur sa situation financière ou sur les informations qu'elle fournit.

### **Transition aux normes internationales d'information financière**

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») annonçait sa décision d'exiger que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes le fassent selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, la présentation de l'information financière par les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes changera de façon importante, en raison du passage des principes comptables généralement reconnus du Canada actuellement en vigueur aux IFRS.

Le 13 février 2008, le CNC a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront appliquer les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, à moins que des modifications ou des ajouts aux exigences des IFRS ne soient publiés par le CNC. Les IFRS devront être appliquées pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La Société a commencé son projet de transition aux IFRS en 2008 par une évaluation générale des principaux domaines à l'égard desquels la conversion aux IFRS pourrait avoir une incidence importante ou présenter un défi important. À l'heure actuelle, la Société a engagé un vérificateur externe, établi une équipe de travail, finalisé l'évaluation générale, presque terminé l'analyse des différences entre les conventions actuellement utilisées par la Société et les IFRS, fourni un programme de formation initiale et préparé un plan de transition préliminaire. Le plan de transition préliminaire vise à aider la Société à respecter les échéances quant aux obligations d'information.

Lorsqu'il existe des différences, la Société évalue l'incidence sur les systèmes de technologie de l'information et de données, les besoins en ressources et l'échéance des activités de transition. Les options permises en vertu d'IFRS 1, intitulée « Première adoption des Normes internationales d'information financière », ont été déterminées et seront analysées en détail à mesure que la Société progresse dans l'évaluation approfondie de chaque norme. L'incidence sur d'autres secteurs d'activité, sur les contrôles et procédures de communication de l'information financière et sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière sera évaluée une fois que la Société aura déterminé l'incidence globale de ces normes.

### Risques et gestion du risque

La Société est exposée à divers risques, dans le cours normal de ses activités, qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et financiers.

#### Secteur et réglementation

La Société compte sur la vente de médicaments d'ordonnance pour une tranche considérable et croissante de ses ventes et de ses bénéfices. Les médicaments d'ordonnance et leur vente sont assujettis à plusieurs lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux. Les modifications apportées à ces lois et règlements, ou le non-respect de ceux-ci, peuvent avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société.

Les lois et règlements fédéraux et provinciaux établissant les régimes publics d'assurance médicaments régissent les médicaments d'ordonnance couverts, l'admissibilité des patients et les remboursements de médicaments et peuvent même régir les remises que les fabricants sont autorisés à verser aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent. En ce qui concerne le remboursement des médicaments, ces lois et règlements régissent habituellement le coût autorisé d'un médicament d'ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament d'ordonnance et les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance qui peuvent être facturés lors de la vente de médicaments d'ordonnance à des patients admissibles en vertu du régime public d'assurance médicaments. En outre, d'autres lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux régissent l'autorisation, le conditionnement, l'étiquetage, la vente, le marketing, la publicité, le traitement, l'entreposage, la distribution, l'exécution d'ordonnances et la mise au rebut de ces médicaments.

Les ventes de médicaments d'ordonnance et le remboursement des médicaments peuvent être touchés par les changements qui surviennent dans le secteur des soins de santé, y compris les modifications législatives et autres qui ont une incidence sur l'admissibilité des patients, les coûts admissibles d'un médicament d'ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament d'ordonnance ou les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance payés par les tiers payeurs ou les remises que le fabricant verse aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent.

La majeure partie des ventes de médicaments d'ordonnance sont remboursées ou payées par des tiers payeurs, comme les gouvernements, les compagnies d'assurance ou les employeurs. Ces tiers payeurs ont cherché et continuent de chercher des façons de gérer le coût de leurs régimes d'assurance médicaments. Certains territoires ont mis en œuvre des lois visant la gestion du coût des services pharmaceutiques et le contrôle des coûts accrus engagés par les régimes publics d'assurance médicaments pour les médicaments. En plus des modifications législatives, d'autres mesures de contrôle du coût des médicaments ont été appliquées par certains gouvernements payeurs, notamment la restriction du nombre de médicaments d'ordonnance interchangeable qui sont admissibles au remboursement en vertu des régimes provinciaux d'assurance médicaments, ce qui pourrait avoir une incidence sur le niveau de remboursement des médicaments et sur les remises versées par les fabricants. L'analyse qui suit présente les modifications législatives ou autres mesures réglementaires qui ont été mises en vigueur en 2008 dans certaines provinces ou certains territoires en vue de réduire le coût des médicaments engagé au titre des régimes publics d'assurance médicaments :

**Ontario** – Au milieu de 2008, le gouvernement a lancé un appel d'offres pour trois médicaments d'ordonnance générant d'importants volumes de vente et provenant de différentes sources. Aux termes de cet appel d'offres, les fabricants de médicaments brevetés et génériques étaient invités à soumissionner pour l'inscription de leurs produits à la liste préférentielle du formulaire pour le remboursement en vertu des programmes publics d'assurance médicaments de l'Ontario. À l'égard des médicaments faisant l'objet d'un appel d'offres, compte tenu notamment des remises sur volume qui seront directement fournies au gouvernement par les fabricants, le nombre de produits interchangeables admissibles

au remboursement en vertu des programmes publics d'assurance médicaments de l'Ontario sera limité aux produits du ou des soumissionnaires retenus, y compris le produit breveté. Les appels d'offres n'auront aucune incidence sur le nombre de médicaments génériques interchangeables dans le système privé.

Bien que l'appel d'offres initial du gouvernement vise uniquement trois produits (quatre produits à l'origine, un produit ayant été retiré) et qu'à ce jour, un seul soumissionnaire ait été retenu, le gouvernement a annoncé qu'il pourrait lancer d'autres appels d'offres pour l'inscription à la liste préférentielle du formulaire de médicaments d'ordonnance générant d'importants volumes de vente et provenant de différentes sources, qui sont vendus à moindre coût dans des territoires à l'extérieur du Canada. Les remises sur volume fournies au gouvernement en vertu du processus d'appel d'offres peuvent entraîner une baisse du financement des indemnités professionnelles accordées à l'égard des ventes dans le secteur public.

**Québec** – Conformément à l'exigence d'inscription selon laquelle le fabricant doit garantir à la province de Québec le prix le plus bas offert dans toute autre province, le prix de plusieurs médicaments d'ordonnance au Québec a été réduit pour correspondre au prix offert en vertu du programme public d'assurance médicaments de l'Ontario.

**Colombie-Britannique** – Un accord provisoire, en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 1<sup>er</sup> janvier 2010, a été conclu entre la province et la British Columbia Pharmacy Association. Aux termes de cet accord provisoire, les pharmacies seront rémunérées pour les services cliniques liés aux ordonnances, aux renouvellements et aux substitutions de médicaments, et une politique relative à la fréquence d'exécution d'ordonnance sera mise en place. De plus, d'ici l'entrée en vigueur d'une politique permanente d'établissement du prix des médicaments génériques, une politique provisoire sera mise en place, en vertu de laquelle le remboursement versé aux pharmacies pour les nouveaux médicaments d'ordonnance génériques provenant de diverses sources, qui sont ajoutés à la liste du formulaire, n'excédera pas 50 % du prix du produit breveté. Étant donné que les médicaments génériques provenant de diverses sources existants ne sont pas touchés par cette politique provisoire d'établissement du prix, celle-ci ne s'appliquera pas à bon nombre de médicaments d'ordonnance génériques. Cependant, certains des nouveaux médicaments d'ordonnance génériques qui seront assujettis à la politique provisoire pourraient être des médicaments générant d'importants volumes de vente.

Aux termes de la politique relative à la fréquence d'exécution d'ordonnance, des frais d'exécution d'ordonnance ne devront être versés que si le pharmacien fournit la quantité de médicament totale prescrite sur l'ordonnance ou s'il exécute l'ordonnance pour le nombre de jours maximal permis par la politique du gouvernement. Des frais d'exécution d'ordonnance ne seront pas versés pour les périodes d'exécution d'ordonnance de moins de 28 jours, sauf dans les cas précisés dans la politique relative à la fréquence d'exécution d'ordonnance et sous réserve des plafonds établis dans la politique.

La province et la British Columbia Pharmacy Association prévoient conclure, d'ici le 30 septembre 2009, une nouvelle entente à long terme visant l'établissement du prix des médicaments génériques et d'une grille de tarification pour les services fournis par les pharmaciens.

**Terre-Neuve-et-Labrador** – La décision qui avait été annoncée concernant la réduction du coût maximal admissible d'un médicament d'ordonnance pour l'établir au prix fixé en vertu du programme public d'assurance médicaments de l'Ontario, devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Alberta** – Le gouvernement a annoncé une nouvelle stratégie pharmaceutique et, bien que les détails de cette stratégie ne soient pas encore publiés, celle-ci visera notamment à améliorer l'achat des médicaments afin de réduire les coûts.

Lorsque des mesures législatives ou autres mises en place dans un territoire semblent contribuer à réduire le coût des médicaments d'ordonnance, les gouvernements des autres territoires évaluent, ou peuvent évaluer, la possibilité d'adopter des mesures similaires. Dans certains territoires, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments et sur les remises versées par les fabricants dans le cadre de la vente de médicaments aux régimes d'assurance médicaments publics peuvent être appliqués également à la vente de médicaments au sein du secteur privé. En outre, les tiers payeurs privés (tels que les employeurs et leurs assureurs), cherchent, ou pourraient chercher, à tirer parti de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs afin de réduire le coût des médicaments pour les régimes

publics en tentant d'appliquer ces mesures aux régimes d'assurance médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments et des remises versées par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises versées par le fabricant en ce qui a trait aux ventes de médicaments dans le secteur privé. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le niveau de remboursement des médicaments d'ordonnance fournis à leurs membres.

Les modifications législatives ou autres ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments et les remises versées par les fabricants peuvent avoir des répercussions importantes sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. En outre, la Société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments d'ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, ainsi que l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance, pourrait donner lieu à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les ventes ou la rentabilité de la Société.

### Contexte économique et financier

Des changements défavorables quant au contexte économique et financier au Canada et à l'échelle mondiale pourraient influencer sur la capacité de la Société à mettre en œuvre ses stratégies axées sur l'exploitation, l'investissement et le financement, ce qui, en retour, risque d'avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses ventes, sa rentabilité et sa situation financière. La volatilité soutenue sur le marché des capitaux et l'incertitude générale quant au moment où l'économie se redressera vont créer un contexte d'exploitation difficile, limitant ainsi la croissance des ventes et la capacité de la Société à maximiser la marge brute en dollars, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les bénéfices.

### Concurrence

La Société fait face à la concurrence de nombreux détaillants dans les catégories des produits de l'avant du magasin et des médicaments en vente libre. Les concurrents de la Société dans le secteur pharmaceutique de détail comprennent les exploitants indépendants, les autres chaînes d'établissements, les chaînes de magasins de détail, les grandes surfaces et les grandes chaînes d'épicerie-pharmacies. Ces concurrents peuvent réduire le prix des produits de l'avant du magasin ou les frais d'exécution d'ordonnance en vue d'accroître leur part de marché, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la part de marché ou le bénéfice de la Société.

### Capacité de gérer la croissance et de maintenir la rentabilité

La Société pourrait acquérir à l'occasion d'autres entreprises. De telles acquisitions, le cas échéant, pourraient augmenter la taille de ses activités de même que le montant de sa dette. Cette croissance et cette expansion mettront également de la pression sur les ressources de gestion de la Société. Pour gérer efficacement la croissance, la Société doit demeurer efficiente et rentable, et continuer à améliorer ses systèmes d'exploitation, financiers et de gestion et à attirer, former, motiver et gérer ses employés et franchisés. Même si la Société a mis en place des systèmes de gestion d'une telle expansion, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'intégrer avec succès les entreprises qu'elle pourrait acquérir. Or, si elle n'y parvient pas, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur son entreprise, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

### **Capacité d'attirer et de retenir des pharmaciens**

La Société dépend de sa capacité d'attirer, de motiver et de retenir les pharmaciens dans son réseau. Les tendances démographiques et la concurrence accrue ont entraîné une pénurie de pharmaciens sur certains marchés canadiens. L'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens pourrait influencer défavorablement sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La Société estime que son concept de franchisé lui offre un avantage concurrentiel au moment de recruter des pharmaciens. En effet, les pharmaciens diplômés sont attirés par la Société puisque le concept de franchisé leur permet d'être propriétaire de leur propre entreprise tout en profitant de la formation, des capitaux et du soutien opérationnel que leur offre la Société. Cette dernière a aussi investi dans certains programmes de recrutement et de conservation du personnel afin d'attirer les pharmaciens qui travaillent ailleurs, notamment un régime d'avantages sociaux amélioré, des occasions de déplacement et d'avancement ainsi que du soutien financier pour la formation continue. De plus, les établissements des franchisés embauchent encore plus d'étudiants en pharmacie et d'internes, ce qui est un atout pour le recrutement de nouveaux pharmaciens diplômés dans les années à venir. La Société a récemment amélioré ses régimes de rémunération et d'avantages sociaux des pharmaciens dans le but de hausser le taux de rétention de ses pharmaciens actuels.

### **Dépendance à l'égard du personnel clé**

Le succès continu de l'entreprise de la Société sera tributaire des compétences, de l'expérience et des efforts personnels des cadres supérieurs de la Société, notamment de leur capacité d'attirer et de garder à leur service des employés compétents. La perte des services des membres du personnel clé pourrait avoir une incidence négative sur l'entreprise, la situation financière et les perspectives futures de la Société.

### **Dépendance à l'égard des systèmes informatiques et de la technologie**

L'entreprise de la Société se fie à des systèmes informatiques pour soutenir ses systèmes de distribution et de gestion des marchandises, fournir des services aux clients qui présentent des ordonnances, approuver en temps réel les opérations par carte de crédit et de débit ainsi que pour examiner, approuver et régler les ordonnances de tiers. Ses systèmes informatiques peuvent être exposés à un accès non autorisé, à des virus informatiques, à des pannes de système, à des erreurs humaines, à des désastres naturels, à des incendies, à des pannes électriques ou à des fraudes, sabotages, ou actes terroristes. Des pannes importantes ou répétées pourraient nuire aux revenus et à la réputation de la Société, en plus d'être coûteuses.

### **Avantages sociaux futurs**

La Société a certaines obligations en vertu de ses régimes de retraite à prestations déterminées agréés et non agréés et de ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient donner lieu à des variations des taux d'actualisation et des autres variables qui obligerait la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler considérablement différentes des estimations. Les cotisations actuelles de la Société aux régimes de retraite sont déterminées en fonction d'évaluations actuarielles, lesquelles sont tributaires de certaines hypothèses, notamment les taux de rendement du marché. Des marchés financiers léthargiques et une diminution des taux d'intérêt sur une période prolongée pourraient faire en sorte que le rendement réel de l'actif au titre des régimes de retraite de la Société ne soit pas aussi favorable que prévu. Des évaluations subséquentes pourraient obliger la Société à verser dans ses régimes des cotisations excédant celles qui sont actuellement envisagées, ce qui, en retour, pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société.

### **Tiers fournisseurs de services**

La Société dépend de tiers fournisseurs de services à l'égard de certaines de ses activités. Il se pourrait que des événements défavorables touchant ces tiers fournisseurs de services aient, à leur tour, une incidence défavorable sur la Société. Bien que cette dernière n'exerce aucune influence sur les méthodes de gestion des tiers fournisseurs, elle a conclu des ententes contractuelles en vue d'officialiser les liens établis avec eux. Dans le but d'atténuer les risques liés à l'exploitation, la Société suit de près et gère de façon dynamique les relations qu'elle entretient avec les tiers fournisseurs de services.

### Risque lié à l'immobilier

La mise en œuvre réussie des stratégies de croissance de la Société dépend de sa capacité d'accroître la superficie de vente des établissements des franchisés au moyen de l'ouverture ou de l'acquisition de nouveaux établissements, de l'agrandissement des établissements existants et de la réimplantation d'autres établissements vers des emplacements de choix. L'incapacité de la Société de trouver des emplacements appropriés pour ses établissements ou encore de réaménager des établissements existants, de négocier de nouveaux baux ou de rénover des établissements conformément à des modalités commerciales raisonnables est l'un des facteurs pouvant avoir une incidence sur son plan stratégique.

### Caractère saisonnier

Les activités principales de la Société, qui sont liées aux médicaments sur ordonnance, ne sont pas assujetties habituellement aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. Comme la Société continue d'étendre sa gamme de produits et services de l'avant du magasin, y compris ses promotions saisonnières, ses résultats d'exploitation pourraient être davantage exposés aux fluctuations saisonnières.

### Conformité environnementale

En tant que propriétaire ou locateur, la Société est assujettie à divers lois et règlements fédéraux et provinciaux portant sur l'environnement. Le non-respect de ces lois et règlements pourrait entraîner des mesures réglementaires, notamment des ordonnances, des amendes et d'autres pénalités. Ces lois et règlements prévoient également que le propriétaire ou le locateur pourrait être tenu responsable des coûts d'évaluation, de surveillance et d'enlèvement de certaines substances dangereuses et de restauration des sites contaminés par certaines substances dangereuses, à ses propriétés ou à d'autres emplacements. L'omission d'enlever ces substances ou de restaurer les sites contaminés par de telles substances, s'il y a lieu, pourrait entraîner des mesures réglementaires ou des réclamations contre la Société. Des développements futurs et le resserrement de la réglementation environnementale pourraient obliger la Société à engager des frais supplémentaires.

La Société est une entreprise socialement responsable et respectueuse de l'environnement qui a élaboré des politiques et procédures visant à assurer la conformité à l'égard des lois et règlements portant sur l'environnement. Les mesures de protection de l'environnement n'ont pas, et ne devraient pas avoir, d'incidence importante sur les activités, les pratiques commerciales ou les résultats financiers de la Société.

### Éthique en matière de conduite des affaires

Toute violation de la loi, tout manquement aux politiques de la Société ou tout comportement contraire à l'éthique pourraient avoir une incidence importante sur la réputation de la Société et sur sa capacité d'exercer ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur son rendement financier. La Société s'est engagée à adopter des pratiques commerciales éthiques, et la protection de sa réputation sur le plan de l'honnêteté et de l'intégrité constitue la pierre angulaire de sa conception des affaires. Ainsi, la Société a adopté des politiques et des pratiques pour s'assurer que ses employés et ses administrateurs respectent les normes les plus élevées en matière de comportement éthique.

### Risques liés aux biens et risques divers

Les activités de la Société comportent certains risques liés aux biens et risques divers. La Société a mis en place un certain nombre de programmes intégrés de gestion des risques qui visent à réduire ces risques et à atténuer les pertes. Ces programmes comprennent l'autoassurance de certains risques dans une mesure appropriée et habituelle pour la Société, compte tenu de sa taille et de sa situation financière, et la souscription d'assurance excédentaire auprès de compagnies d'assurance financièrement stables en vue de fournir une protection adéquate contre tous les risques commerciaux habituels assurables.

### **Santé et sécurité en milieu de travail**

La Société reconnaît que le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire réduit les risques de blessures et les autres risques auxquels peuvent être exposés les employés dans l'exercice de leurs fonctions, accroît la productivité et favorise la diminution des obligations ou des indemnités qui pourraient découler des blessures survenues en milieu de travail. La Société a instauré des programmes de santé et de sécurité au travail et a établi des politiques et des procédures visant à assurer la conformité aux exigences législatives applicables.

### **Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable**

Toute modification apportée aux diverses lois et règles et aux divers règlements fédéraux et provinciaux portant sur les activités de la Société pourrait avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation et financiers. Le respect de toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. L'omission de se conformer en tout point aux diverses lois et règles ou aux divers règlements pourrait exposer la Société à des poursuites pouvant avoir une incidence importante sur ses résultats. De même, des modifications apportées à la réglementation fiscale ou aux prises de position comptables par les autorités compétentes pourraient avoir une incidence favorable ou défavorable sur les résultats financiers de la Société.

### **Respect des lois sur la protection des renseignements personnels**

Au Canada, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (la « LPRPDE ») a été adoptée par le gouvernement fédéral avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Actuellement, cette loi s'applique à toutes les organisations qui recueillent, utilisent ou communiquent des renseignements personnels dans le cadre d'activités commerciales, sauf dans la mesure où des lois provinciales sur la protection des renseignements personnels ont été adoptées et déclarées essentiellement similaires à la législation fédérale. Jusqu'à présent, les provinces de Québec, de Colombie-Britannique et d'Alberta ont adopté des lois sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé « essentiellement similaires ». En outre, l'Ontario a adopté une loi exhaustive sur la protection des renseignements personnels sur la santé « essentiellement similaire » à la LPRPDE. D'autres provinces, notamment l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, ont également adopté des lois sur la protection des renseignements personnels sur la santé, mais ces lois n'ont pas été déclarées comme étant « essentiellement similaires » à la LPRPDE. Par conséquent, dans ces trois provinces, la LPRPDE et les lois provinciales peuvent s'appliquer aux organismes du secteur privé en ce qui a trait aux renseignements personnels sur la santé. La loi sur la protection des renseignements personnels fédérale, la LPRDE, régit également la collecte, l'utilisation et la communication interprovinciales de renseignements personnels. Les lois sur la protection des renseignements personnels canadiennes applicables prévoient certaines obligations pour les organisations qui traitent des renseignements personnels, notamment des obligations relatives à l'obtention de consentements appropriés, des restrictions de l'utilisation et de la communication de renseignements personnels et des obligations de mettre en place des mesures de sécurité adéquates. Dans le cadre de ses activités, la Société tient des registres renfermant des renseignements délicats identifiant des clients et des employés ou s'y rapportant. Même si la Société a mis en œuvre des systèmes de conformité avec les lois sur la protection des renseignements personnels applicables dans le cadre de la collecte, de l'utilisation et de la communication de tels renseignements personnels, son entreprise et sa réputation pourraient être touchées de façon défavorable en cas de panne importante de ces systèmes.

### **Réseau d'établissements des franchisés**

Le succès de la Société et la notoriété de ses marques sont étroitement liés au rendement des établissements de ses franchisés. La Société s'en remet à chaque franchisé pour exploiter, gérer et exécuter avec succès ses programmes et stratégies de détail à l'égard de ses établissements.

La Société soutient les activités de ses franchisés de nombreuses façons, notamment par des programmes de formation continue et de l'aide dans diverses tâches administratives. Par ailleurs, chacun des franchisés a convenu de se conformer aux politiques, plans de commercialisation et normes d'exploitation prescrits par la Société dans les contrats qu'elle a conclus avec eux. Grâce au bail principal, la Société exerce un contrôle sur tous les emplacements de son réseau d'établissements des franchisés.

### Réputation des fournisseurs et des marques

La Société fait la promotion de produits de marque non exclusifs ainsi que de produits de marque maison à l'échelle nationale. Toute atteinte à la réputation de ces marques ou à la réputation des fournisseurs ou fabricants de ces marques pourrait avoir une incidence négative sur l'opinion des consommateurs à propos de la Société ou des produits connexes et, par conséquent, influencer défavorablement sur les résultats financiers de la Société.

### Autres risques

Les résultats d'exploitation et financiers de la Société pourraient également être touchés par d'autres risques particuliers, y compris les risques décrits sous la rubrique « Risques liés aux instruments financiers » du présent rapport de gestion, de même que les risques dont il peut être fait mention à l'occasion dans d'autres documents publics de la Société disponibles sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Risques liés aux instruments financiers

La rubrique qui suit concernant les risques et la gestion du risque présente certaines informations exigées par le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », à l'égard de la nature et de l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, comme le permet cette norme. Par conséquent, cette rubrique fait partie intégrante des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 3 janvier 2009.

La Société est exposée à divers risques associés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme étant négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

#### Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement qu'elle offre à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions favorables ou défavorables sur la performance financière de la Société.

La Société utilise des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres de créance à taux fixe et variable. La Société a conclu diverses ententes relatives à des produits dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique de 100 M\$ (250 M\$ en 2007) se rapportant à une dette à taux variable en une dette à taux fixe. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu de ces ententes s'échelonnent de 4,11 % à 4,18 % (4,03 % à 4,18 % en 2007). Ces ententes viennent à échéance comme suit : 50 M\$ en décembre 2009 et 50 M\$ en décembre 2010 et elles sont assorties d'une disposition cliquet de un mois.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux ententes relatives aux produits dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 3 janvier 2009 puisque les ententes relatives à des dérivés sur taux d'intérêt étaient en situation de passif. Au 29 décembre 2007, le risque maximal correspondait à la valeur comptable des ententes relatives à des dérivés sur taux d'intérêt, soit 0,4 M\$.

Au 3 janvier 2009, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 905 M\$. Au cours de la période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009, l'encours moyen de la dette à taux variable non couverte de la Société était de 485 M\$. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours de la période, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1,7 M\$, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

### Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société surveille ses achats libellés en devises afin de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

### Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

### Risque lié au cours

La Société a recours à des contrats à terme sur actions réglés en espèces en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT »). Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans le coût des marchandises vendues et dans les autres charges d'exploitation.

Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 3 janvier 2009, la Société a constaté un passif de 2,1 M\$, dont une tranche de 1,0 M\$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 1,1 M\$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 29 décembre 2007, la Société a constaté un actif de 0,3 M\$ dans les autres actifs. Au cours des exercices de 53 semaines et de 52 semaines terminés respectivement le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants, lié aux unités non gagnées en vertu du RILT, constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

### Gestion du capital et risque d'illiquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux placements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'ajout de nouveaux sites à sa réserve foncière, de même que de l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue ses dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres de créance et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et ses obligations au titre de son programme d'investissement en immobilisations, et de financer de nouvelles occasions de placement ou autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres de créance.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

Les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 3 janvier 2009 se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Paiements exigibles au cours des 90 prochains jours	Paiements exigibles entre 90 jours et moins de un an	Paiements exigibles entre un an et moins de deux ans	Paiements exigibles après deux ans	Total
Dettes bancaires	240 844 \$	– \$	– \$	– \$	240 844 \$
Papier commercial	341 000	–	–	–	341 000
Dettes à court terme	–	200 000	–	–	200 000
Créditeurs	964 059	18 876	–	–	982 935
Billets à moyen terme	–	–	–	450 000	450 000
Facilité à terme renouvelable	–	–	–	200 000	200 000
Autres passifs à long terme	48 806	–	12 573	11 157	72 536
<b>Total</b>	<b>1 594 709 \$</b>	<b>218 876 \$</b>	<b>12 573 \$</b>	<b>661 157 \$</b>	<b>2 487 315 \$</b>

Il n'y a aucun écart entre la valeur comptable de la dette bancaire et le montant que la Société est tenue de payer. Le montant des créanciers et des autres passifs à long terme présenté dans le tableau ci-dessus exclut certains passifs qui ne sont pas considérés comme des passifs financiers.

### Contrôles et procédures de communication de l'information financière

La Société maintient un système de contrôles et de procédures de communication de l'information financière qui a été conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les informations devant être présentées par la Société dans des documents publics ont été enregistrées, traitées, résumées et présentées dans la période requise. Ce système comprend les contrôles et procédures visant à s'assurer que toutes les informations pertinentes sont regroupées et communiquées à la haute direction, dont le chef de la direction et le chef des finances, afin qu'elle puisse prendre les décisions en temps opportun concernant les informations requises.

La direction, en collaboration avec le chef de la direction, le chef des finances et les membres du comité sur l'information à fournir, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière au 3 janvier 2009 et a conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures sont efficaces pour fournir l'assurance raisonnable que les informations requises par rapport à la Société, y compris ses filiales consolidées et son réseau d'établissements des franchisés, sont enregistrées, traitées, résumées et présentées au chef de la direction et au chef des finances par d'autres membres au sein de la Société, surtout pendant la période au cours de laquelle le rapport annuel est préparé.

## Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soient établis sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société comprennent les politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux PCGR du Canada et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus qu'ils puissent l'être, comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

La direction, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 3 janvier 2009 et a conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada. L'évaluation de la direction se fonde sur les critères établis dans le document « Internal Control – Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Tradeway Commission.

Aucune modification des contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société n'a eu une incidence importante ou pourrait raisonnablement et probablement avoir une telle incidence sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

## Mesures financières non définies par les PCGR

La Société présente ses résultats financiers conformément aux PCGR du Canada. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les PCGR, comme la marge d'exploitation, le BAIIA (le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), la marge du BAIIA et les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée conformément aux PCGR et, par conséquent, elles ne peuvent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Ces mesures financières non définies par les PCGR ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats d'exploitation de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les PCGR l'aident à cibler les tendances sous-jacentes en matière d'exploitation.

Ces mesures financières non définies par les PCGR, notamment le BAIIA et la marge du BAIIA, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA et d'autres mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.